Le bourg : un système d'autonomies

Enoncé théorique 2021
Eva Raffin
EPFL

Le bourg : un système d'autonomies

Enoncé théorique 2021
Eva Raffin
EPFL

07 Introduction

13 *Photographies I*

19 **1 Les autonomies d'une région**

21 1.1 Regard historique

24 1.2 Régionalisme contemporain

27 1.3 Politique et gouvernance

31 *Cartes 1 : 400 000*

43 **2 Les autonomies d'un réseau**

45 2.1 Des villes, bourgs, villages et hameaux

47 2.2 Des liaisons infrastructurelles

51 2.3 L'affaiblissement du réseau

55 *Cartes 1 : 200 000*

67 **3 Les autonomies d'un bourg**

69 3.1 Le jardin

71 3.2 Le foyer

75 *Photographies II*

89 *Cartes 1 : 10 000*

99 Conclusion

—

104 Bibliographie

109 Remerciements

De nombreuses raisons incitent la population à s'établir dans les zones peu denses des milieux ruraux, et ce, de plus en plus depuis les années 2000[1] . Une proximité avec la nature, un environnement moins pollué, un rythme de vie plus calme ou encore la générosité de l'espace, notamment induite par un prix du foncier plus accessible qu'en ville, constituent les raisons principales. L'exode rural ayant connu plusieurs vagues successives depuis le XIX^{ème} siècle tend à s'inverser[2]. Les perspectives qu'offre la possibilité de travailler depuis chez soi laissent à penser que ce phénomène ne va faire que s'amplifier à l'avenir.

L'établissement de citadins dans un espace à dominante rurale, ou rurbanisation[3], s'accompagne, à l'instar du périurbain dans les couronnes des villes, d'une multiplication de maisons individuelles le long des routes ou dans des lotissements. La propagation de ce tissu diffus, amplifiée par la démocratisation de la voiture pendant les Trente Glorieuses, a de nombreuses conséquences mal appréhendées sur la démographie, la vie sociale, la mobilité, l'agriculture ou encore l'environnement. Elle incite aujourd'hui à une réflexion approfondie sur la densification du logement en milieu rural. Dans ces territoires, des tissus au bâti compact faits de proximité et de complémentarité existent pourtant. En effet, les bourgs sont des villages suffisamment grands pour présenter des caractères urbains, notamment grâce à leur offre de base en commerces, services et équipements par habitant, généralement permise par une relative distance par rapport à une ville.

Le mot "bourg" vient du latin *burgus* qui signifie « ville fortifiée ». Sans la présence systématique d'un mur d'enceinte périphérique typique des bastides ou des

[1] Magali Talandier, 'L'exode urbain a commencé', *Transitions & Energies*, 2020 <https://www.transitionsenergies.com/exode-urbain/>.

[2] Pierre Merlin, *L'exode Urbain*, Les Études de La Documentation, La Documentation Française, 2009. p8

[3] Merlin. p11

médinas, le bourg perpétue toutefois la logique d'un centre dense entouré de terres de cultures. Sa situation d'entre-deux - entre petite ville et grand village - lui confère un fort potentiel en autonomie, par ses services et la proximité immédiate avec les ressources des milieux ruraux.

L'autonomie, du grec *auto*, « soi-même », et *nomos* « loi », signifie étymologiquement le fait de se gouverner par ses propres lois. Elle correspond, pour une collectivité, à assumer et vivre son particularisme, son individualité morale et culturelle ainsi que pour une personne, à se déterminer par elle-même, à choisir et agir librement. Elle présente des nuances avec l'*indépendance* qu'il est primordial de préciser. L'autonomie ne sert en aucun cas les discours qui, sous prétexte de conservation des spécificités locales, soutiennent des mouvements politiques séparatistes ou indépendantistes. L'autonomie est fondée sur des principes de coopération, que ce soit pour un territoire ou pour un individu.

Cette notion d'autonomie est alors étudiée, à travers ses multiples organisations, sur l'entité territoriale qu'est le bourg. De l'autonomie de la région dans laquelle le bourg s'établit à celle des habitants de la communauté, le développement de la recherche adopte un mouvement linéaire, dans une approche d'échelles successives. En raison de la pluralité des thèmes, échelles et statuts octroyés à l'autonomie, l'emploi du terme au pluriel est privilégié : un système d'*autonomies*. Le terme de système renvoie à une organisation complexe de plusieurs éléments combinés, imbriqués et agissant entre eux dans un ensemble de relations.

Le territoire français a une grande propension aux constructions de type pavillonnaire qui représentent 75% du terrain urbanisé et 60% de la production de logements[4]. De plus, les vastes zones véritablement rurales, peu denses et éloignées des grands pôles métropolitains, incitent à se poser la question d'une décentralisation radicale. Ainsi, la recherche bibliographique s'appuie sur des

[4] A Bres, Francis Beaucire, et Béatrice Mariolle, *Territoire frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles*, 2017. p81

lectures concernant le territoire français ou pouvant résonner avec lui. Un bourg au sud de la Bourgogne fait l'objet d'un travail cartographique et d'un reportage photographique. Ce cas d'étude permet d'appréhender une situation habitée de manière plus tangible, dans un cadre spatial concret. L'étude cartographique et les parties écrites vont de pair pour étudier les autonomies selon trois échelles, déterminant trois périmètres, toujours en lien avec le bourg. Les autonomies d'une région sont étudiées sur l'unité paysagère des vallées du Clunisois, celles d'un réseau sur l'intercommunalité de Saint-Cyr Mère Boitier, en lien avec deux villes aux alentours – Mâcon-Charnay et Cluny - et enfin celles du bourg, sur la commune de Tramayes.

Photographies I

1 Vue aérienne

2 Hôpital

3 Grande Rue

4 Vue aérienne

5 Grande Rue

6 Rue Neuve

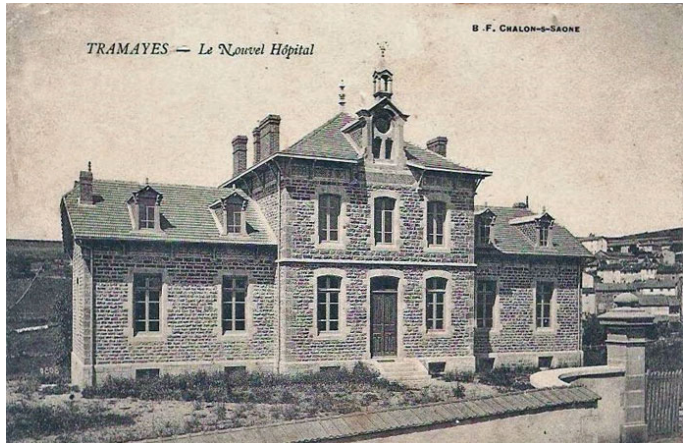
7 Ecole

8 Vue aérienne

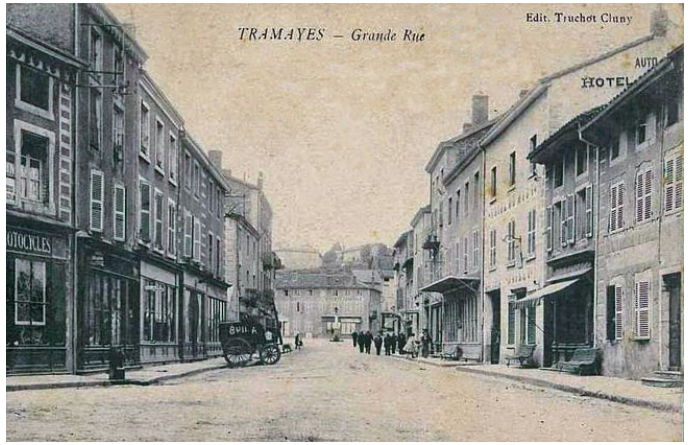
Photographies issues d'anciennes cartes archivées sur le site *Voyageur de Mémoire en pays Haut-Beaujolais et Haut-Clunysois*, créé par Robert Sangouard. 'Galerie de Cartes Postales de Tramayes (Saône-et-Loire)' <http://r.sangouard.free.fr/pagesTramayes/TramayesCartes.php>.



1


TRAMAYES — Le Nouvel Hôpital
B. F. CHALON-S-SAONE

2


TRAMAYES — Grande Rue
Edit. Truchot Cluny
HOTEL

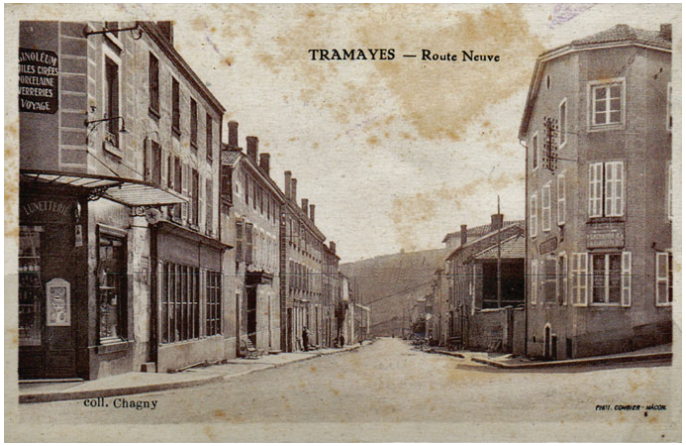
3



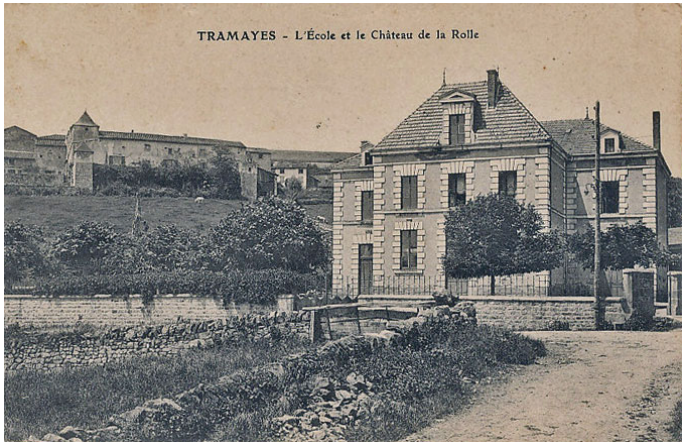
4


Edit. Trachot Cluny
TRAMAYES — Place et Quartier des Hôtels

5


TRAMAYES — Route Neuve
coll. Chagny

6


TRAMAYES - L'École et le Château de la Rolle

7



8

1.1 Regard historique

L'autonomie est un souci vieux comme le monde ; l'Homme avait appris à survivre en ne comptant que sur lui et ses proches. Les civilisations traditionnelles se concentraient sur la résolution par la proximité des besoins primaires : manger, boire, s'abriter, se chauffer, se déplacer, se défendre. Au cours des millénaires, les sociétés paysannes ont construit leurs savoirs et savoir-faire.[1]

Les ressources du territoire ont originellement défini les tracés agricoles et les premiers établissements humains de façon plus ou moins simultanée, si bien que la concomitance entre agriculture et architecture est encore aujourd'hui débattue. S'étant développées conjointement au cours du temps, ces deux disciplines sont apparues comme les forces motrices de la révolution néolithique à travers laquelle les communautés humaines ont transformé, modifié et géré leur environnement. L'Homme se mit à cultiver des plantes et élever des animaux au même moment où il devint sédentaire et attaché à un territoire. Le rapport avec celui-ci a été la condition même de l'émergence de l'agriculture et de l'architecture et a influencé leur évolution.

Agriculture

A proximité des ressources en eau, les terres cultivables bénéficiaient d'un moyen d'irrigation essentiel à leur fertilisation. L'eau nécessaire au bétail s'accordait avec les champs de pâturage. Le relief modéré, la terre fertile et meuble, l'orientation des pentes par rapport au soleil, l'étendue des clairières ou encore la distribution des chemins ont déterminé l'implantation du parcellaire agricole.[2] Des savoirs

[1] Citation de la présentation de la maison d'Edition Autonomia, dans Mathias Rollot, Florian Guérant, et Céline Andréault, *Repenser l'habitat: des alternatives, des propositions*, 2018.

[2] Gaston Roupnel, *Histoire de La Campagne Française*, Éditions Bernard Grasset (Paris, 1932). p153

vernaculaires se sont ensuite développés, rattachant l'agriculture d'une région à son climat, ses ressources en eau, sa topographie et la nature de son sol.

Architecture

L'historien français Gaston Roupnel distingue deux types de villages : les villages de vallées et les villages de cimes, implantés tous deux en fonction du territoire. Le premier prend place dans la vallée pour bénéficier des meilleures conditions pour l'exploitation agricole tandis que le second tire parti du relief pour garantir sa sécurité.[3] L'implantation même des premiers établissements humains était liée aux conditions territoriales, selon la topographie, les sources en eau ou le climat.

Communément définie comme une architecture sans architecte, l'architecture vernaculaire est avant tout propre à un pays, à une région. Chaque architecture vernaculaire constitue une réponse adaptée précisément à un milieu particulier. Elle se distingue de l'architecture moderne qui emploie un vocabulaire universel et international, sans tenir compte des spécificités locales. En France, l'architecture vernaculaire a attribué à chaque région une identité culturelle et esthétique guidée par les matériaux de construction à disposition. L'association d'un matériau à un territoire a permis d'identifier notamment la pierre calcaire de Bourgogne, le schiste du Massif Central ou encore la brique de Picardie.[4] Par la rationalisation des ressources locales disponibles, un régionalisme se crée. Il valorise naturellement l'identité des territoires par la conservation et la cultivation des traits originaux d'une région, car il dépend simplement de la situation géographique.

L'industrialisation et ses conséquences

La révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, par les progrès en production d'énergie, fait basculer une société agraire et artisanale vers une société commerciale et

[3] Roupnel. p219

[4] Bres, Beaucire, et Mariolle. p98

industrielle. En effet, le monde moderne a vu les équilibres territoriaux perturbés par le « jeu d'échanges introduit par le chemin de fer »[5], révolutionnant les transports. Les frontières sont tombées, les horizons sont devenus infinis et les territoires se sont déconnectés petit à petit de leurs ressources les plus locales. Les conflits mondiaux du XX^{ème} siècle marquent un tournant plus déterminant encore pour l'agriculture. Elle s'industrialise radicalement par le recyclage des inventions de guerre : le tank devient tracteur, les gaz de combats des pesticides, les barbelés redessinent de nouveaux hectares de monoculture. La productivité par hectare se démultiplie, cependant l'agriculture devient énergétiquement moins rentable, ne pouvant rendre autant que ce qui lui est insufflé. Le développement industriel, sous couvert de progrès, efface les savoirs efficaces originels locaux et aggrave les stratifications sociales et la consommation énergétique.[6] Cette transformation des sociétés paysannes en sociétés agricoles a provoqué un exode vers les villes et une perte d'autonomie des collectivités locales, d'autant plus que la part de production autrefois réservée à l'autosubsistance des paysans et des villageois était significative. Dans la société agricole, l'exploitation se spécialise dans quelques productions seulement et les villages, au même titre que les agriculteurs, deviennent très dépendants de leurs échanges avec l'extérieur.[7]

La crise énergétique de 1973 interroge au sujet de la raréfaction des ressources et de la limitation à imposer au développement. Les mouvements régionalistes, attachés aux particularités d'une région, prennent alors de l'ampleur. En 1983, l'architecte britannique Kenneth Frampton énonce, dans un essai sur le *régionalisme critique*, six points pour une architecture de résistance qui lui sont associés. Parmi eux, il

[5] Le Corbusier, *Almanach d'architecture Moderne*, L'Esprit Nouveau, Crès (Paris, 1925). p83

[6] Cours « Critique du projet urbain contemporain » donné par le professeur Sébastien Marot MA-I EPFL

[7] Éric Charmes, *La Ville Émiettée: Essai Sur La Clubbisation de La Vie Urbaine*, La Ville En Débat (Paris: Presses universitaires de France, 2011). p225

invoque la reconnexion à la nature et à un territoire trop souvent oublié. L'attention particulière accordée au contexte à travers la topographie, le climat, la lumière ou encore l'identité du territoire consiste en effet en un engagement et un acte de résistance face aux dérives du modernisme.[8] Le régionalisme critique implique de prendre des distances face au mythe du progrès, ainsi qu'au désir irréaliste de revenir à des formes architectoniques de l'ère préindustrielle. Son but est d'amortir l'impact de la civilisation universelle tout en s'imprégnant davantage de la culture locale d'un territoire.

1.2 Régionalisme contemporain

Apparu dans les années 70, le biorégionalisme est une approche fondée sur les spécificités écologiques d'une région, évoluant à chaque endroit particulier de la biosphère[9]. Pour se distinguer des régions aux frontières administratives, le préfixe *bio* définit une région en fonction de la vie et des écosystèmes qui l'habitent. Aujourd'hui, ce concept s'impose fortement dans nos sociétés où, à la raréfaction des ressources, s'ajoute aussi le problème du réchauffement climatique. Les milieux ruraux relativement peu construits sont riches en ressources et recèlent en leur sein des éléments qui sont essentiels à l'alimentation et la construction, comme les terres agricoles et les matières premières.[10] Une nouvelle attention au territoire permet de développer des relations entre la nature et les implantations humaines, autant du point de vue architectural qu'agricole.

[8] Kenneth Frampton, 'Towards a Critical Regionalism: Six Points for an Architecture of Resistance', 1983. p26/27

[9] Mathias Rollot et Emmanuel Constant, *Les Territoires Du Vivant: Un Manifeste Biorégionaliste* (Paris: Éditions François Bourin, 2018). p120

[10] Frédéric Bonnet, 'Aménager Les Territoires Ruraux et Périurbains' (Mission confiée par Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, 2015). p19

Architecture

Le regain d'intérêt pour l'architecture vernaculaire a engendré dans les années 70 une architecture dite « bioclimatique » qui, tenant compte du mode de vie des habitants, optimise les ressources données par le contexte géographique comme le climat, l'ensoleillement, les températures, les vents ou encore la pluviométrie. Issu de l'architecture régionale, elle-même basée sur le climat et les ressources locales, le bioclimatisme permet de minimiser les dépenses énergétiques tout en conservant une température confortable à l'intérieur de l'habitat, et ce, tout au long de l'année, en se réappropriant les procédés ingénieux des constructions anciennes couplés aux innovations techniques contemporaines. L'intérêt principal de l'analyse des constructions vernaculaires consiste en une détermination des fonctions climatiques des éléments architecturaux, comme la forme et les matériaux du toit, le nombre et la forme des ouvertures, dans la modulation des différents facteurs climatiques comme la direction du vent ou encore le rayonnement solaire.[11]

En outre, le sol apparait comme une ressource fondamentale du territoire. Le philosophe français Sébastien Marot lui présente un rôle essentiel d'interface entre le renouvelable et le non-renouvelable. Afin de préserver les terrains agricoles et naturels, une densification des établissements humains est nécessaire. Par conséquent, le développement d'un bâti diffus de type pavillonnaire, par sa consommation excessive de terres arables, est incompatible avec une gestion raisonnée du sol.

Agriculture

Dans *The Soil and Health : A Study of Organic Agriculture*, l'agronome et botaniste britannique Albert Howard affirme que l'agriculture ignorante cultive la plante

[11] Clément Gaillard, 'L'approche Énergétique de l'architecture Vernaculaire : Genèse et Développement' <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/7372>.

tandis que l'agriculture sage cultive le sol[12]. La bonne agriculture est l'adaptation des méthodes de culture aux régions et à leurs contextes. Le fermier, gardien du sol, est le protecteur des ressources naturelles. La prise en compte du contexte territorial fait émerger des mouvements agricoles soucieux de modifier le modèle productif intensif afin d'entamer une reconnexion au sol et s'affranchir du monopole industriel. L'agroécologie[13] regroupe toutes les pratiques agricoles souhaitant trouver une alternative à celles qui résultent de l'industrialisation : de la rotation simple de cultures dans un même champ qui reprend le principe des terres laissées en jachère, au souci des cycles naturels, jusqu'à l'intégration de systèmes fermés de recyclage. En travaillant avec la nature plutôt que contre elle, l'agroécologie est fondée sur l'observation des écosystèmes durables, autonomes et résilients. La gestion de l'eau devient un point fondamental : des techniques pour absorber et utiliser les eaux pluviales au plus près de leur source, pour éviter de trop les perdre, sont mises en place. Ces techniques restent le plus en adéquation possible avec le territoire, en profitant des bienfaits de la topographie par exemple. Bill Mollison et David Holmgren écrivaient dans *Permaculture one : A Perennial Agriculture for Human Settlements* :

La conception du paysage rural productif dans les pays industrialisés modernes ne relève d'aucun modèle traditionnel stable ni d'aucune nouvelle science rationnelle, ni d'aucun art. Il faut réinventer, à l'échelle locale, l'art d'un paysage utile et productif qui permet de subsister.[14]

L'agroécologie tend vers un changement des modes de régulation économique et implique une réforme profonde. Empreinte d'une dimension sociale, elle est

[12] Albert Howard, *The Soil and Health: A Study of Organic Agriculture*, 1st Schocken paperback ed. (New York: Schocken Books, 1972).

[13] Matthieu Calame et Catherine Darrot, *Comprendre l'agroécologie: origines, principes et politiques* (Paris: Éditions Charles Léopold Mayer, 2016).

[14] B. C. Mollison et David Holmgren, *Permaculture 1: A Perennial Agricultural System for Human Settlements*, A Corgi Book (Melbourne: Transworld Publishers, 1978).

le volet agricole d'une société durable, où les acteurs et consommateurs de la filière participent activement avec des modes de production et de consommation responsables. Transiter vers l'agroécologie de manière significative n'est pas possible sans une modification des décisions politiques et du système de gouvernance des territoires.

1.3 Politique et gouvernance

Les biorégionalistes prônent que chaque biorégion puisse avoir son propre gouvernement et gagner en autonomie. Étant donné qu'une biorégion ne peut pas se définir avec des frontières claires et qu'à chaque endroit de la planète ne correspond pas une seule, mais plusieurs biorégions variées, avec leurs structures et leurs fonctionnements propres, cela rejoint l'idée d'une « globalisation par le bas »[15] que l'architecte et urbaniste italien Alberto Magnaghi détaille aussi dans son livre *Le projet local*. Il encourage à un développement mondial plus raisonné, par le fait d'accorder plus de valeur à chaque petite entité qui le compose.

Décentralisation

En politique, une décentralisation est la dissociation d'éléments réunis dans un même centre. Selon Magnaghi, c'est essentiellement dans la production et la consommation qu'elle est nécessaire : la promotion de modes de développement locaux autocentrés et auto-soutenables devient le garant d'une plus grande autonomie du territoire[16]. Une reprise locale du pouvoir est basée sur le principe de subsidiarité, selon lequel la responsabilité d'une action publique revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par

[15] Alberto Magnaghi, *Le projet local* (Sprimont, Belgique: P. Mardaga, 2003). p111

[16] Ibidem. p106

cette action. L'autogouvernement apparait comme une force qui s'oppose aux formes centralisatrices de la globalisation, qui résiderait essentiellement dans le développement d'une multitude de sociétés locales, capables de se rattacher les unes aux autres de façon non hiérarchique et d'affirmer la diversité et leurs styles de développement.[17] L'exemple agricole illustre ce désir d'émancipation d'un contrôle établi à une plus grande échelle. Alors qu'une Politique Agricole Commune (PAC) est créée à l'échelle de l'Union Européenne, de nombreuses contestations venant de collectifs issus de communautés locales émergent.[18] En effet, fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement, visant à moderniser et développer l'agriculture, la PAC implique une européanisation des normes, primant sur les normes locales. Sans revendiquer une émancipation totale et respectant la vision d'ensemble d'une agriculture européenne, les collectifs sollicitent toutefois plus d'autonomie à l'échelle locale.

Bon échelon[19]

Pour définir spatialement la décentralisation, le philosophe français Thierry Paquot cite la Suisse et ses cantons[20], dont le pouvoir politique est davantage octroyé à chaque partie constitutive de la confédération. Magnaghi, quant à lui, prône la municipalité comme porteur du rôle global de promoteur, en ce qui concerne l'ensemble des choix économiques, la production et la gestion des ressources énergétiques ou encore le financement des projets de transformation écologique.[21]

[17] Magnaghi, *Le projet local.* p54

[18] Élise Roullaud, 'L'élargissement du front de la contestation de la PAC', Terrains travaux, n° 20.1 (2012), 53–68.

[19] Bres, Beaucire, et Mariolle. p214

[20] Thierry Paquot, *Mesure et Démesure Des Villes* (Paris: CNRS éditions, 2020). p186

[21] Magnaghi, *Le projet local*. p54

Il définit une municipalité régionale, décentralisée, dans une pluralité de centres urbains et ruraux. Dans les entretiens menés dans *Territoire Frugal : la France des campagnes à l'heure des métropoles*, l'intercommunalité apparaît comme le rouage essentiel de la gouvernance locale actuelle[22]. Une intercommunalité ou « communauté de communes » consiste en une coopération entre communes regroupées au sein d'un établissement public. Détentrice d'une fiscalité propre, elle est conçue pour faciliter la gestion locale de l'espace peu urbanisé. Loin de s'enfermer dans un nouveau périmètre, l'intercommunalité permet de rapprocher les politiques d'aménagement de l'expérience concrète des habitants et de ses dynamiques économiques[23]. Elle préserve l'identité des bourgs et des communes, ainsi que le maintien des liens de proximité[24]. Sans définir de périmètres précis, une nouvelle conception de réseaux entre établissements humains joue un rôle dans le gain d'autonomie des territoires.

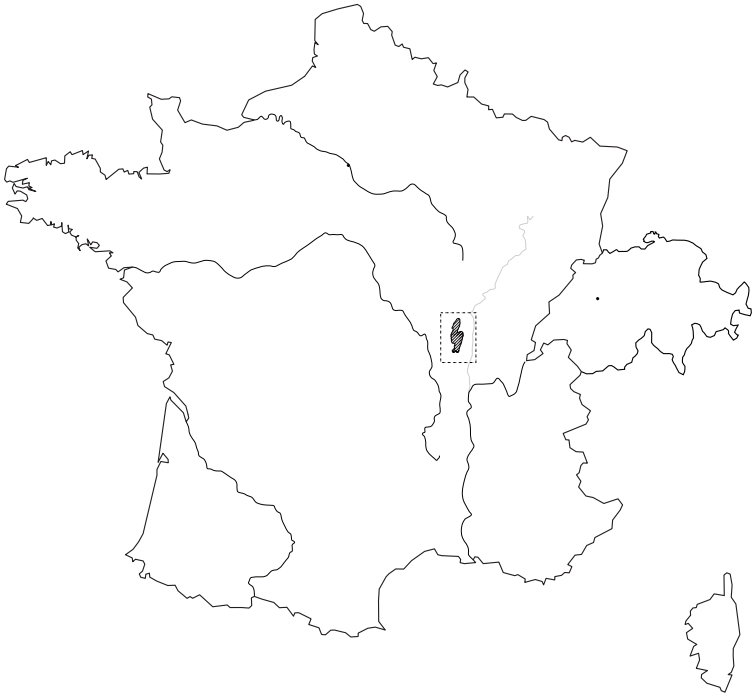
[22] Bres, Beaucire, et Mariolle. p214

[23] Bonnet. p91

[24] Ibidem. p39

Cadrage

Le territoire étudié est défini par des frontières plus morphologiques qu'administratives. Il reprend l'unité paysagère, comme qualifiée par l'*Atlas des Paysages de Saône-et-Loire*, des vallées du Clunisois. L'Atlas des Paysages permet de distinguer de multiples unités composant le territoire et d'en saisir les particularités, les structures et les morphologies. Située entre la Saône et la Loire, dans le département éponyme, l'unité paysagère délimitant les vallées est majoritairement rurale. La ville principale est Cluny, d'environ 5000 habitants. A une vingtaine de kilomètres au sud, se situe le bourg de Tramayes.

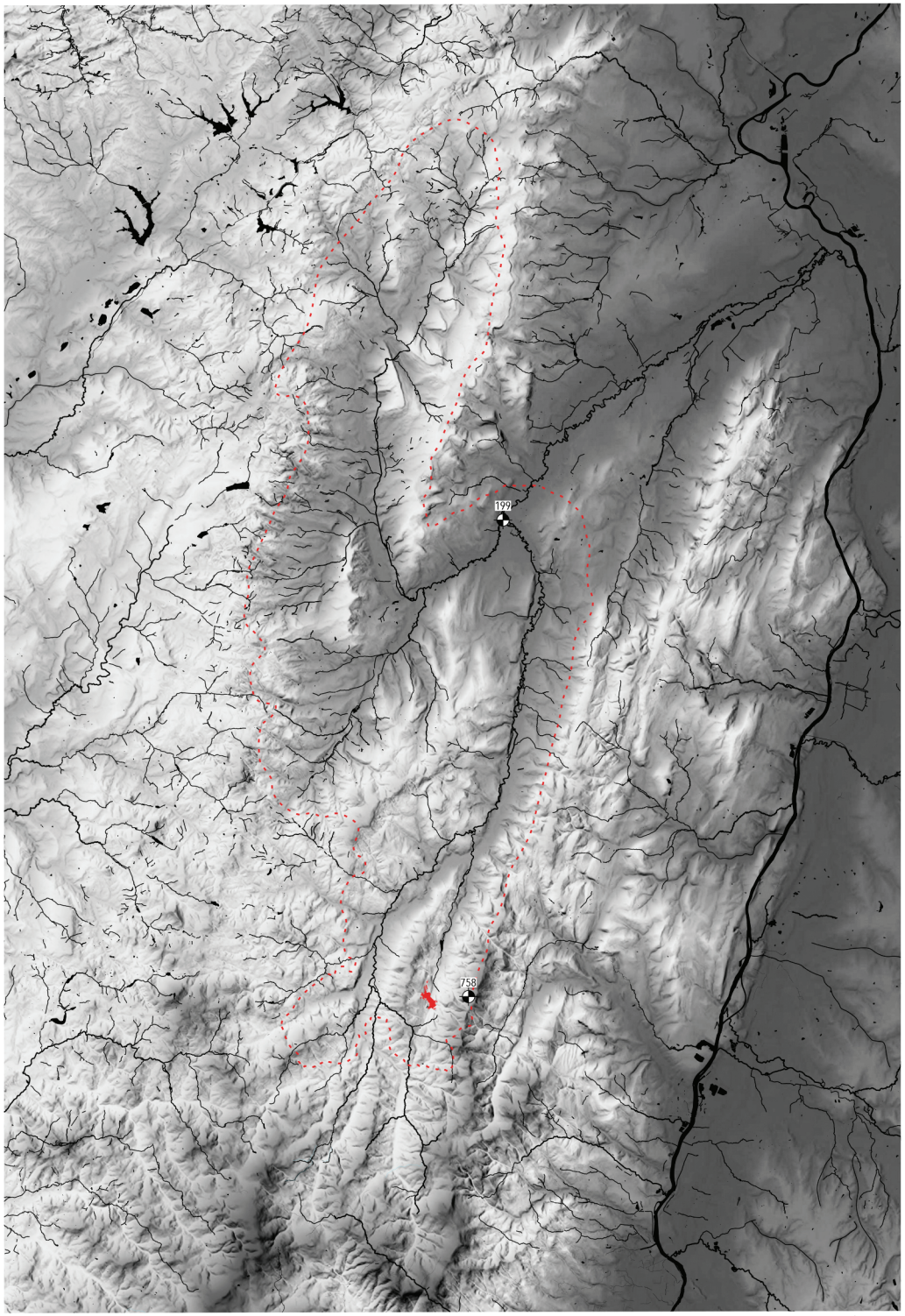




Hydrographie et topographie

Les vallées ont été sculptées par deux rivières : la Guye et la Grosne. La Guye est le principal affluent de la Grosne et puise sa source dans la commune de Sainte-Hélène. La Grosne est à son tour un affluent de la Saône et s'écoule à travers la vaste ouverture qui sépare les côtes Chalonnaises et Mâconnaises. La Guye s'écoule du nord au sud, forme un vaste coude, puis remonte vers le nord-est entre les deux côtes viticoles. La Grosne s'écoule du sud au nord et forme des vallées rectilignes, aux coteaux réguliers et resserrés. Les configurations des vallées génèrent de nombreuses situations des villages en belvédère. Certains de ces villages de vallées peuvent prétendre aux mêmes panoramas que des villages de cimes. Le point le plus bas se situe à la confluence des deux rivières, à 199 mètres. Il est au plus haut, à 758 mètres, au sommet de la Mère Boitier qui domine la vallée du Valouzin, affluent de la Grosne. Les reliefs, très affirmés au sud, s'estompent progressivement vers le nord, la vallée passant d'un caractère presque montagnard à des modèles plus doux.[1]

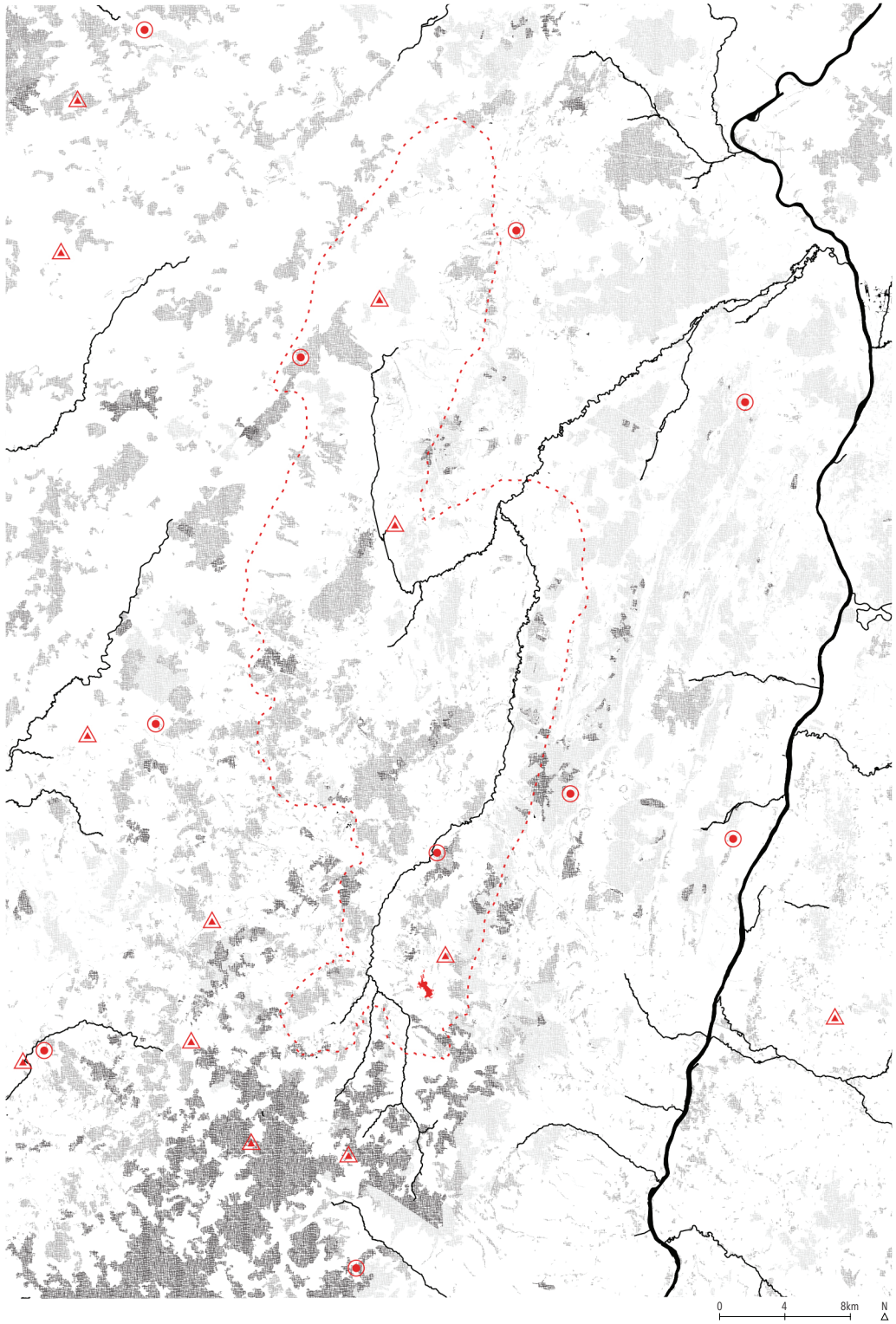
[1] Portrait Des Vallées Du Clunisois - Atlas Des Paysages de Saône-et-Loire' <http://www.atlas-paysages.saone-et-loire.developpement-durable.gouv.fr/portrait-des-vallees-du-clunisois-a57.html>.



Ressources en matériaux

Les forêts s'étendent sur les crêtes et certains versants, alternant avec les ouvertures des prairies ou des cultures. Les boisements de feuillus - chênes rouvres et pédonculés, frênes, châtaigniers, charmes, merisiers - contrastent avec les couleurs plus sombres des conifères - douglas, pins sylvestres. Ces derniers sont implantés de manière géométrique et artificielle. Au sud, sur les reliefs affirmés des vallées du Clunisois, les boisements forment des massifs plus importants, dominés par les feuillus ponctués de plantations de conifères.[1] De nombreuses scieries et carrières se situent dans les vallées d'alentour. Des pierres calcaires, du gypse, du grès et du granite sont principalement extraits des carrières.

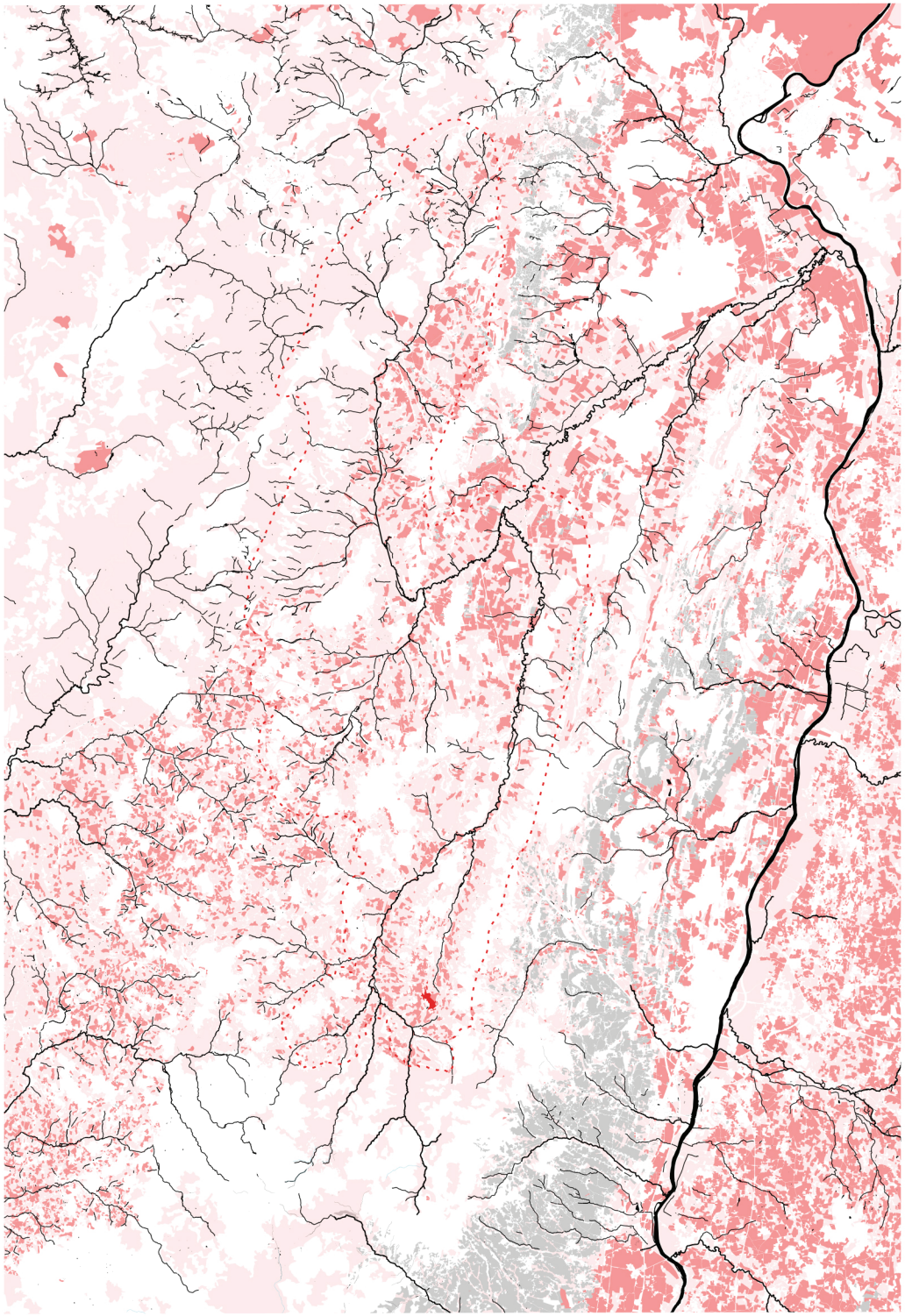
[1] Portrait Des Vallées Du Clunisois - Atlas Des Paysages de Saône-et-Loire' <http://www.atlas-paysages.saone-et-loire.developpement-durable.gouv.fr/portrait-des-vallees-du-clunisois-a57.html>.



Ressources alimentaires

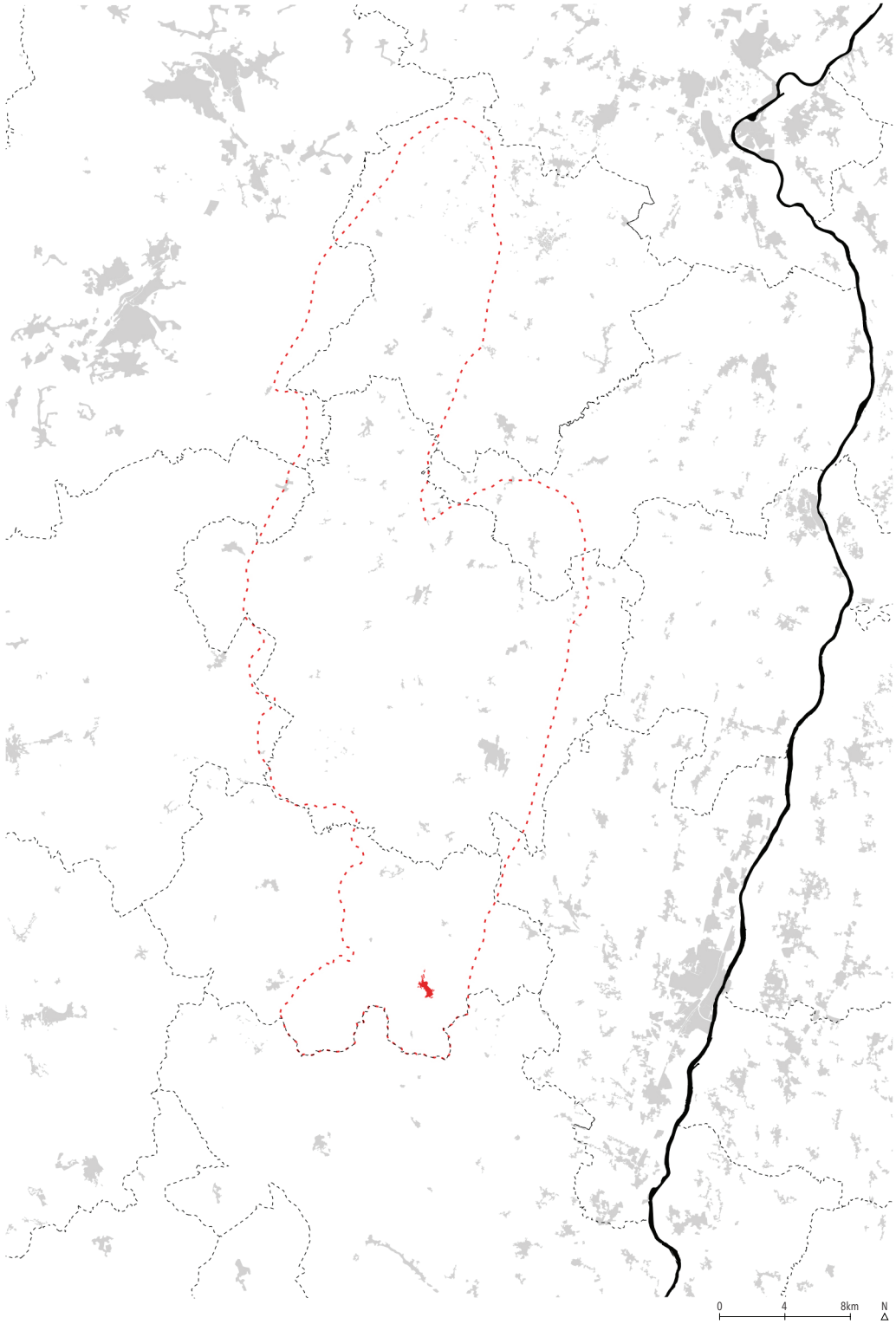
Les prairies sont majoritairement accompagnées du bocage et nappent les versants et les fonds de vallées. Les champs cultivés et les prés clos par des levées de terre et un alignement plus ou moins continus d'arbres sauvages ou fruitiers se mêlent aux prairies sur les bons sols, diversifiant ainsi le parcellaire agricole. Les vallées du Clunisois forment un espace de transition entre trois secteurs : l'est du département où cultures et élevages laitiers dominent, la côte viticole le long de la Saône et enfin l'ouest voué à l'élevage bovin allaitant. Avec environ 80% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) occupée par les surfaces fourragères, les prairies bocagères occupent majoritairement l'espace. On retrouve toutefois aussi des cultures essentiellement céréalières.[1]

[1] Portrait Des Vallées Du Clunisois - Atlas Des Paysages de Saône-et-Loire' <http://www.atlas-paysages.saone-et-loire.developpement-durable.gouv.fr/portrait-des-vallees-du-clunisois-a57.html>.



Gouvernance

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Les vallées du Clunisois sont principalement couvertes par trois communautés de communes du nord au sud: Sud Côte Chalonnaise, Clunisois et Saint-Cyr Mère Boitier.



2.1 Des villes, bourgs, villages et hameaux

Une *biorégion* voit ses frontières changer continuellement, d'autant plus lorsqu'elle est observée à des échelles différentes. En effet, celle-ci ne se définit pas par des frontières administratives mais en fonction d'écosystèmes particuliers[1]. Des hameaux, dans lesquels sont généralement établies des fermes essentielles à la production alimentaire, aux nœuds regroupant une population plus importante, une *biorégion urbaine* se définit comme un ensemble d'établissements humains évoluant avec le milieu ambiant[2]. Bien qu'appartenant parfois à la même commune, la distance qui sépare plusieurs regroupements humains identifie de multiples *agrégats*[3], impactant différemment le territoire. Sans instaurer de hiérarchie d'importance entre eux et en pensant le territoire comme *bien commun*[4], cela inscrit le monde rural dans une nouvelle logique non pas d'opposition à la ville mais de complémentarité[5].

Maillage rural

Certains géographes se sont essayés à catégoriser les regroupements humains dans les milieux ruraux. Par exemple, Maximilien Sorre définit 15 à 100 habitants dans un espace bâti continu pour le hameau et 100 à 2500 pour un village. Pour Paul Claval, un bourg ne se définit pas en termes de population mais par

---

[1] Mathias Rollot et Emmanuel Constant, *Les Territoires Du Vivant: Un Manifeste Biorégionaliste* (Paris: Éditions François Bourin, 2018). p135

[2] Alberto Magnaghi, *La biorégion urbaine: petit traité sur le territoire bien commun* (Paris: Eterotopia, 2014). p6

[3] A Bres, Francis Beaucire, et Béatrice Mariolle, *Territoire frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles*, 2017. p40

[4] Ibidem. p6

[5] Xavier Guillot et Martin Chénot, *Espace rural & projet spatial* (Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010). p10

le niveau de services et de prestations qui s'y établissent. André Robert appuie ce propos en mettant en place une liste de critères relevant à la fois de la population mais aussi des services à disposition. Selon lui, les hameaux ont moins de 350 habitants agglomérés, avec des fonctions tertiaires réduites au minimum. Entre 350 et 600 habitants, il y a les villages avec des commerces et des services, qui restent toutefois incomplets. Les bourgs, quant à eux, atteignent une population pouvant aller jusqu'à 2000 habitants et possèdent alors des équipements, des commerces et services courants nombreux, les définissant comme des pôles de développement en zone rurale.[6] Le seuil de 2000 habitants est utilisé par les démographes pour définir ce qui relève de l'urbain. Fixé en 1846 lors du dénombrement de la population nationale, il peut paraître arbitraire lorsqu'on sait qu'il varie en fonction des frontières - une ville étant définie comme telle à partir de 5000 habitants pour l'Union Européenne, par exemple.[7] Ces chiffres confirment que les limites entre la ville et la campagne sont floues et qu'il est important de les penser en tant que tout, avec une attention particulière aux zones qui semblent avoir longtemps été délaissées.

Des relations synergiques

La synergie se définit sociologiquement comme une action dynamique de cohésion des divers éléments appartenant à un groupe, une collectivité, en vue d'un but, d'une fin commune. Des relations synergiques[8] entre établissements humains forment un réseau, leur octroyant une plus grande autonomie collective. Les territoires composés de bourgs, de villages, de hameaux, de villes moyennes, parfois même d'une grande ville ont tout intérêt à gagner en unité, dans une démarche de solidarité et non de rivalité, de coopération et non de compétition[9].

[6] Bres, Beaucire, et Mariolle. p46

[7] Thierry Paquot, *Mesure et Démesure Des Villes* (Paris: CNRS éditions, 2020). p50

[8] Magnaghi, *La biorégion urbaine*. p6

[9] Ibidem. p79

2.2 Des liaisons infrastructurelles

Le réseau a une portée sociale, mettant en valeur le sentiment de cohésion qu'il véhicule[10]. Il doit par conséquent être proportionné selon une échelle de proximité. Comme l'écrit l'historienne française Fanny Lopez dans *Le rêve d'une déconnexion* :

Être autonome, c'est être déconnecté du grand modèle historique normatif, c'est la possibilité de bâtir à d'autres échelles un système de services. La déconnexion, ce n'est pas projeter sans le réseau mais réinventer du réseau et des modes de connexion autres.[11]

Les réseaux d'infrastructures en tant que supports de flux - de marchandises, d'énergie, du numérique ou de mobilité - doivent être adaptés pour une meilleure cohésion de l'ensemble.

Réseau de marchandises

Des producteurs locaux et des lieux de consommation en proximité immédiate avec eux - pour les marchandises liées à l'alimentation mais aussi à l'artisanat - pourront créer des nouvelles connexions dans un réseau plus vertueux[12]. En effet, une décentralisation de la production est souhaitable pour s'affranchir, lorsque cela est possible, d'un réseau international nécessitant une manutention et un nombre d'intermédiaires disproportionné. Les espaces ouverts et interstitiels entre les établissements humains font donc partie intégrante du réseau car ils constituent les lieux de production principaux des marchandises alimentaires et doivent

[10] Fanny Lopez, *Le rêve d'une déconnexion: de la maison autonome à la cité auto-énergétique*, 2014. p253

[11] Ibidem. p283

[12] Magnaghi, *La biorégion urbaine*. p51/52

être préservés comme tels. Afin de garantir des circuits courts, dans lesquels intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, des monnaies complémentaires aux monnaies officielles peuvent être mises en place au sein d'un périmètre restreint. Déjà expérimentées dans certaines communautés, elles ont prouvé qu'elles aidaient à favoriser une économie locale en soutenant les services et commerces de proximité[13].

Réseau énergétique

Les énergies dites renouvelables sont le solaire, l'éolien, la biomasse, la géothermie et l'hydraulique. Elles ont l'avantage d'utiliser le patrimoine naturel des régions comme le soleil, les marées, les cours d'eau, les lacs, la géothermie, le vent, la topographie, de même que le patrimoine territorial : canaux, moulins, barrages, biomasse des bois et des cultures, superficie de toitures, rebuts et déchets agricoles ou industriels[14]. S'il devient nécessaire de s'affranchir de la distribution globale d'énergies fossiles comme le pétrole, le gaz et le charbon, il est d'autant plus essentiel pour l'énergie thermique d'être produite le plus localement possible, pour éviter toute déperdition de chaleur, augmentée par la longueur des réseaux. Les milieux ruraux se prêtent aisément à des alternatives en raison de leur proximité avec les ressources naturelles. Dans les hameaux, des méthaniseurs transforment la matière organique pour produire de l'énergie thermique et éventuellement de l'électricité en co-génération. Dans les plus grands regroupements humains tels que les bourgs, des chaufferies biomasse utilisent des combustibles comme le bois ou la tourbe et créent un réseau de chaleur. Ces ressources productrices d'énergie thermique sont locales, naturelles et renouvelables. Se chauffer au bois se pratique à l'intérieur même des foyers avec des cheminées traditionnelles ou des poêles à bois. De plus, en fonction des

[13] Cyril Dion, Demain, Documentaire, 2015.

[14] Magnaghi, *La biorégion urbaine*. p125

identités climatiques des régions, les architectures vernaculaires ou bioclimatiques permettent une régulation thermique passive des bâtiments et constituent un gain énergétique[15].

Les alternatives en énergie électrique suscitent de nombreux débats. La difficulté provient du fait que chaque méthode de production présente des inconvénients. Il s'agit alors de classer ceux-ci dans un relatif bon sens dans le but de hiérarchiser les priorités. En valorisant les ressources naturelles d'un territoire, les énergies renouvelables se distinguent en cela du nucléaire et restent la meilleure option. Des initiatives locales, au sein d'intercommunalités par exemple, peuvent émerger et leur assurer une ressource financière en plus d'un gain en autonomie. Celle-ci serait alors coopérative, mettant en avant des potentialités de mutualisation et d'interconnexion de mailles locales en fonction d'un projet partagé[16]. Ces systèmes de production et de distribution locaux peuvent être interconnectés au grand réseau électrique et peuvent seulement concerner une boucle de services et non pas la totalité[17]. La multiplicité d'échelles ne peut que constituer un avantage en créant le plus de diversité possible, essentielle dans une perspective de raréfaction des ressources pétrolières et de rationalisation de l'énergie .

Réseau de mobilité

Les réseaux de mobilité dans les milieux ruraux sont confrontés aux difficultés financières des collectivités. Il leur est difficile de mettre en place des services de transports en commun suffisamment flexibles et attractifs qui puissent concurrencer l'usage individuel de la voiture. Des solutions alternatives émergent, portées par des associations et des entreprises, telles que le covoiturage, le

[15] Fanny Lopez, *L'ordre électrique: infrastructures énergétiques et territoires* (Genève: Mētis-Presses, 2019). p110

[16] Ibidem. p103

[17] Ibidem. p104

transport à la demande ou l'auto-stop de proximité et permettent de diminuer l'usage de la voiture.[18] Un réseau de proximité laisse également entrevoir des modes de déplacements dits « actifs », privilégiant plutôt la marche à pied et le vélo. Ces modes de déplacements constituent un gain d'autonomie pour toutes les personnes ne pouvant pas ou plus conduire pour les déplacements du quotidien. De manière générale, l'aménagement des infrastructures de transport doit être davantage appréhendé sous la forme de mobilités alternatives au tout-automobile - ou du moins à la voiture individuelle - valorisant les pistes cyclables et les haltes de covoiturage.[19]

Réseau numérique

Les réseaux numériques revêtent une importance capitale dans les milieux ruraux, alors qu'ils y sont souvent déficients. La garantie d'un accès à un internet performant dans ces territoires devient un enjeu politique. Des investissements financiers sont nécessaires, dans un rapport bénéfice/coût optimal, sans toutefois mettre en place un outil numérique trop lourd, dont la complexité est contradictoire avec une recherche de frugalité.[20] Les acteurs locaux doivent mettre l'accent sur leur installation dans le but de rendre des zones plus attractives, aussi bien pour les entreprises que les particuliers. La fibre optique permet d'accompagner le développement du télétravail et sa pratique dans les zones rurales. Ce dernier, amplifié depuis la crise sanitaire de 2020, a engendré un véritable exode des citadins dans des territoires qui n'exerçaient pas autant d'attrait avant[21].

[18] Bres, Beaucire, et Mariolle. p159

[19] Ibidem. p174

[20] Frédéric Bonnet, 'Aménager Les Territoires Ruraux et Périurbains' (Mission confiée par Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, 2015). p101/102

[21] Propos de Julien Denormandie, ministre du Logement, recueillis dans l'article de Benoît Bréville, 'La revanche des campagnes', *Le Monde diplomatique*, 2020, 5.

2.3 L'affaiblissement du réseau

Les liaisons infrastructurelles sont les axes du réseau à optimiser dans le but d'un meilleur équilibre entre les établissements humains. Chaque axe pourrait desservir le plus d'habitations possible si les regroupements bâtis étaient denses avec des limites franches. Le tissu diffus des lotissements pavillonnaires a pour conséquence d'affaiblir ce réseau, en raison des constructions de maisons individuelles, mais aussi de l'implantation d'hypermarchés.

L'hypermarché

Au sujet des supermarchés - dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2500m^2 - et des hypermarchés - dont la surface est supérieure à 2500 m^2-, Magnaghi écrit :

Le commerce des produits locaux alimente l'économie locale, favorise la diversification des produits. Il constitue le terminal du réseau dense et ténu des économies rurales et urbaines. Le supermarché et l'hypermarché brisent ce réseau, détruisent le territoire de la production locale, appauvrissent l'économie à base territoriale, créent du chômage. Ils détruisent les petites entreprises locales en les remplaçant par une main d'œuvre déqualifiée.[22]

Dans les lotissements, l'hypermarché apparait comme la seule option de consommation alimentaire alors que se pose le problème de la provenance des marchandises, de la manutention et des multiples intermédiaires. Plutôt que de s'en prendre aux dimensions des hypermarchés, Magnaghi propose alors de réduire à l'essentiel les biens de consommation industrialisés et standardisés qui ne peuvent pas être produits localement et dépendent alors du marché global. En outre, il encourage le développement des produits qui valorisent les spécificités du lieu avec ses caractéristiques agricoles, artisanales et artistiques.

[22] Magnaghi, *Le projet local*. p104

Dans les pavillons isolés les uns des autres […], il n'y a pas de trottoir allant de la maison individuelle au hameau situé à 600 mètres de là, aussi les parents n'envoient-ils pas leurs enfants acheter le pain ; ils le rapportent de la supérette en rentrant du travail avec leur automobile, ou de l'hypermarché qui trône, triomphant […].[23]

Le philosophe français Thierry Paquot décrit ici une situation quotidienne et pointe le problème du manque de petits commerces de ces tissus, lieux de proximité et de convivialité, qui ont été remplacés par l'hypermarché. L'utilisation monofonctionnelle de l'espace par ce dernier se substitue à la diversité structurelle du tissu historique, avec ses rues et ses places publiques[24]. La situation met aussi l'accent sur le problème lié au réseau de mobilité et à l'usage systématique de la voiture, n'encourageant aucunement tout autre type de déplacement.

La maison individuelle

Les constructions individuelles du tissu pavillonnaire, en s'éloignant des centres au parcellaire compact, floutent les périmètres de chaque noyau bâti. Les nœuds urbains s'élargissent, mais s'affaiblissent en même temps, en raison du manque de rationalisation du réseau. Les câbles et canalisations nécessaires aux services collectifs tels que l'eau, l'électricité et le gaz qui artificialisent les sols, sont alors mis en place sur chaque terrain d'un bâti diffus pour un usage unique[25]. Il en résulte un fort impact énergétique auquel s'ajoutent les inconvénients du chauffage individuel et les pertes thermiques amplifiées par la discontinuité du bâti.

Dans les lotissements, l'éloignement physique se double aussi souvent d'un isolement numérique.[26] Formant des zones à faible densité, les opérateurs n'ont pas intérêt à investir massivement en ces lieux.[27] L'installation d'antennes et de câbles au coût conséquent pourra bénéficier au plus grand nombre dans un nœud au bâti compact plutôt que dans une disposition étalée. L'amélioration du réseau numérique suit la même logique que pour la mobilité : les alternatives à la voiture individuelle pourront être plus aptes à se développer dans des zones denses, mettant en place une circulation optimisée avec des arrêts desservant un plus grand nombre d'habitants.

[23] Paquot. p77

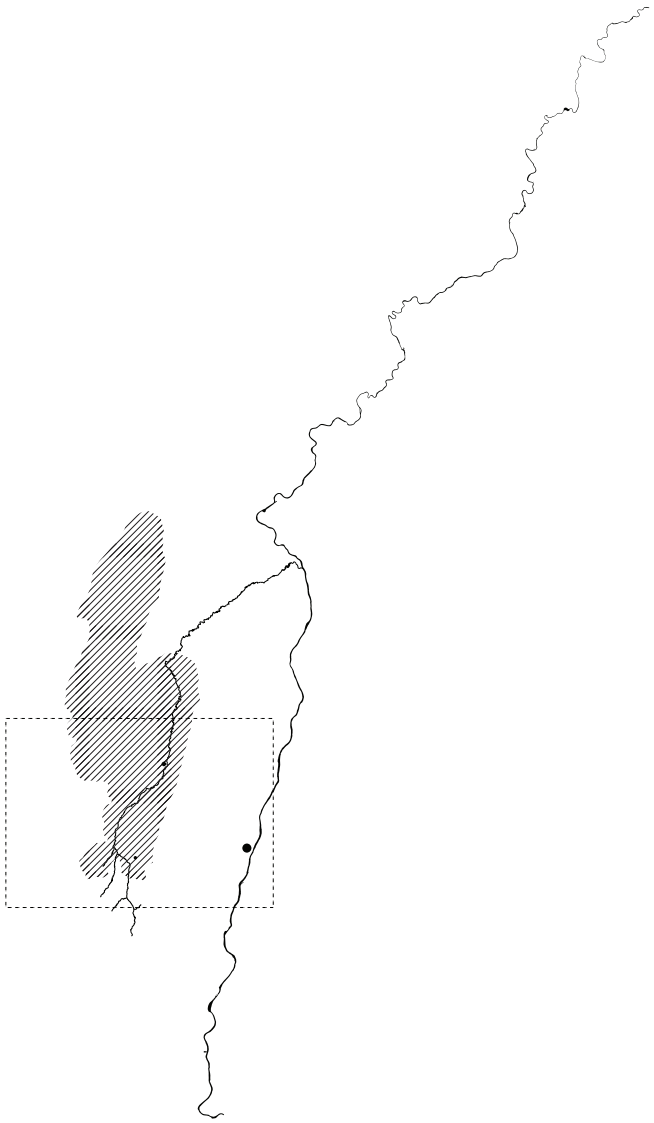
[24] Magnaghi, *Le projet local*. p103

[25] Lopez, *Le rêve d'une déconnexion*. p67

[26] 'Le rêve pavillonnaire - Documentaire (21/11/2020) - Public Sénat <https://www.dailymotion.com/video/x7xmf2q>.

[27] Bonnet. p102

Cadrage





Hydrographie et topographie

Le bourg se situe entre les deux dernières lignes de crête orientées sur l'axe nord-sud, qui caractérisent le relief du versant ouest de la vallée de la Saône. Son point culminant est le sommet de la Mère Boitier d'une hauteur de 758 mètres, le plus haut des vallées du Clunisois. Il domine la vallée du Valouzin, affluent de la Grosne. Au nord de Tramayes, le long du Valouzin, se situe le lac artificiel de Saint-Point, inauguré en 1976.

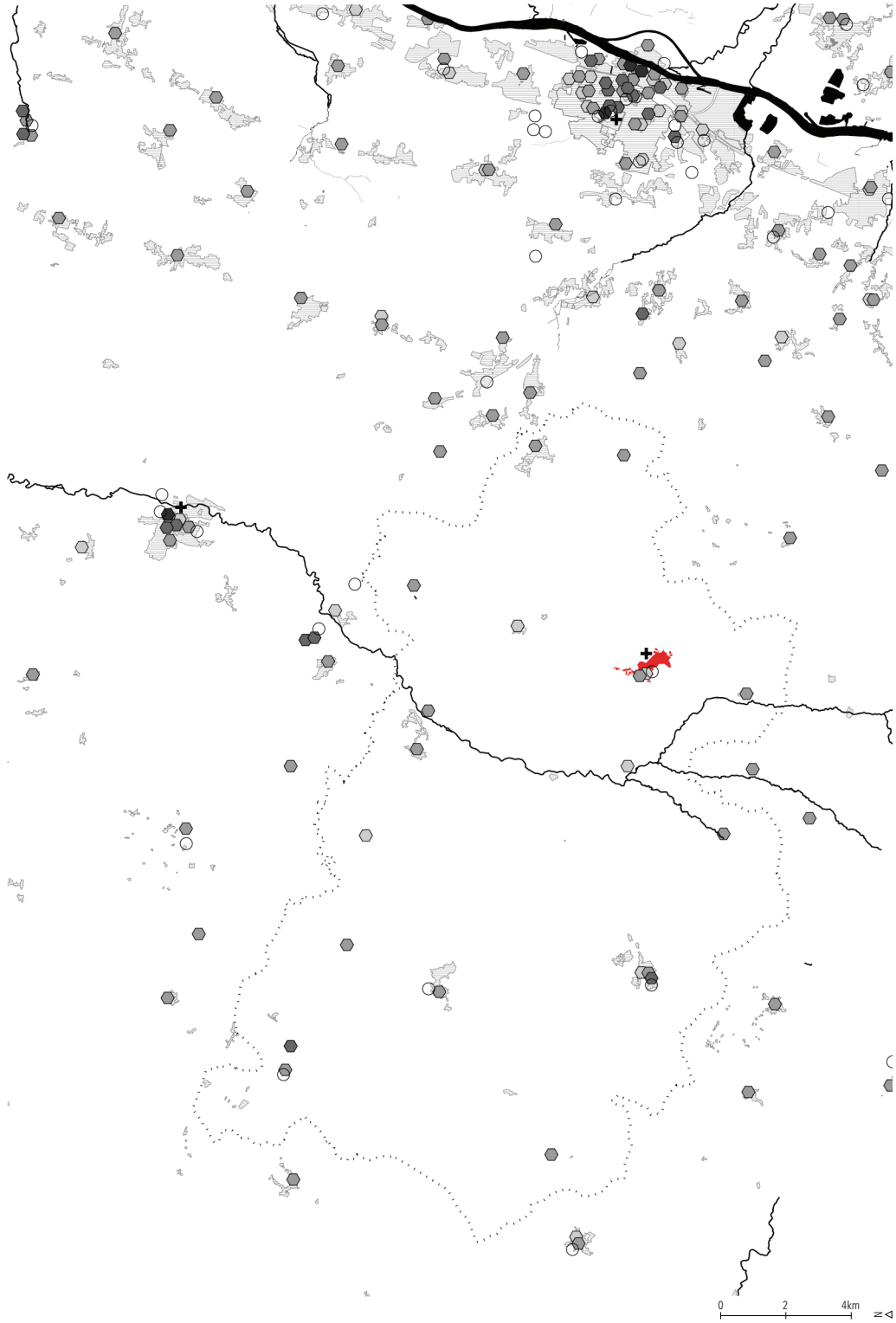


bâti du bourg de Tramayes
cours d'eau principaux
cours d'eau secondaires
étendues d'eau
lignes topographies /25m
repère topographique

Etablissements humains et équipements

Les établissements humains principaux sont une ville de 40000 habitants (agglomération Mâcon-Charnay), une de 5000 (Cluny), des villages regroupés en une communauté de communes, et d'autres de plus en plus intégrés dans un tissu périurbain.

En dehors des deux villes, seule la commune de Tramayes possède un établissement hospitalier. Une rénovation et une extension en 2018 ont d'ailleurs permis d'ajouter 95 lits à l'hôpital local tramayon. En 2019, un projet de rénovation globale et d'extension bioclimatique de l'école maternelle, réalisé par Mireille Rouleau architecte, basé à une quinzaine de kilomètres de la commune, a permis la création de salles de classes au niveau primaire. Ainsi, les enfants de 3 à 10 ans peuvent être scolarisés dans le bourg. Au-delà, des collèges et lycées se situent à environ une quinzaine de kilomètres.

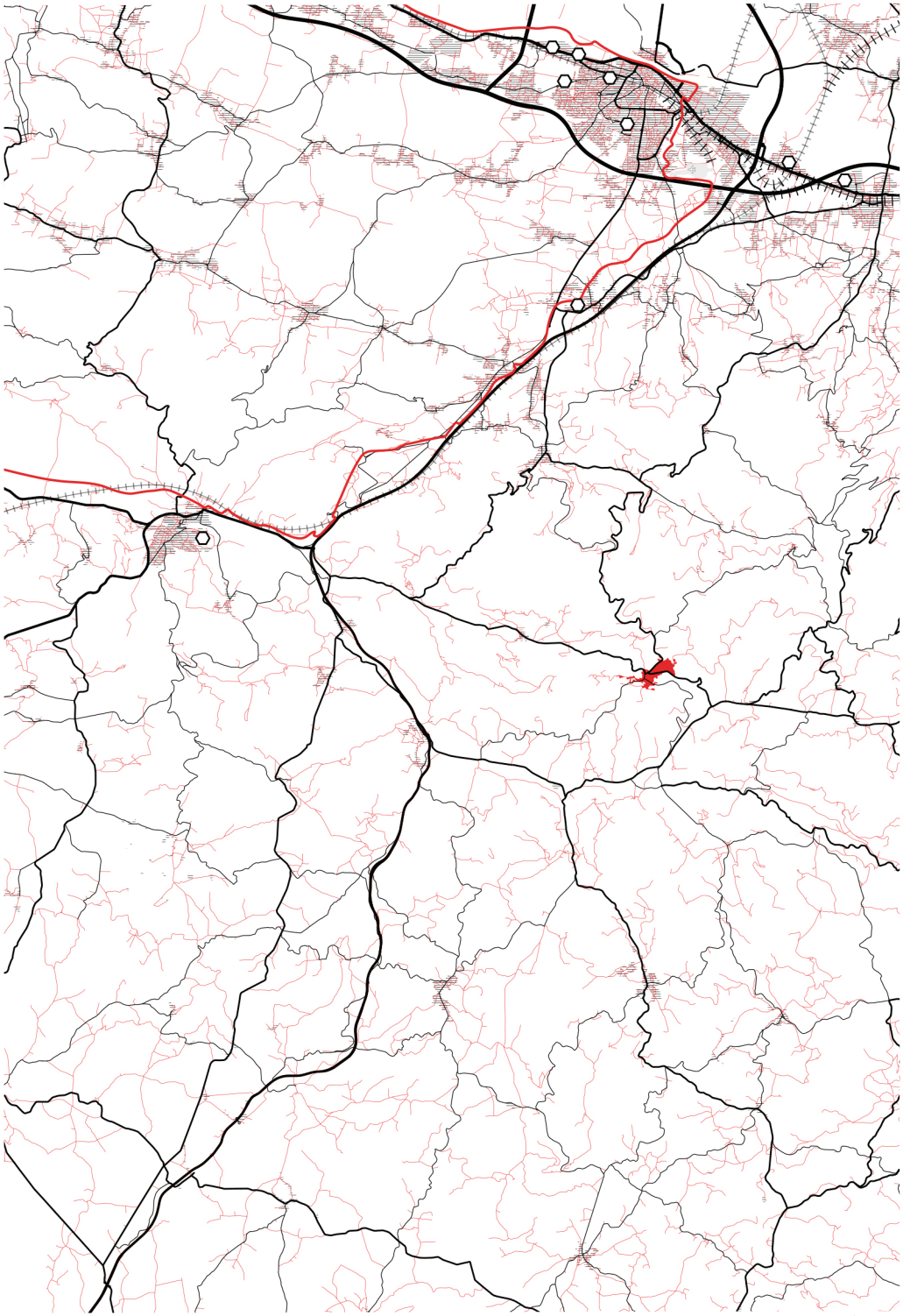


Infrastructure

Le bourg de Tramayes compte 68% d'actifs. Parmi eux, 44% travaillent sur la commune. Pourtant, la voiture, le camion ou la fourgonnette reste le mode de transport le plus utilisé à 70%. 13% s'y rendent à pied, 3% à vélo ou deux-roues motorisés et 3% également utilisent des transports en commun (covoiturage). Les 11% restant n'ont pas besoin de se déplacer pour exercer leur emploi.[1]

Des hypermarchés, avec une surface de vente supérieure à 2500m², se situent dans les villes de Mâcon et Cluny, ainsi que dans la commune de Prissé, dont l'influence porte sur les villages aux alentours.

[1] 'Dossier Complet – Commune de Tramayes (71545) | Insee' <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545>.

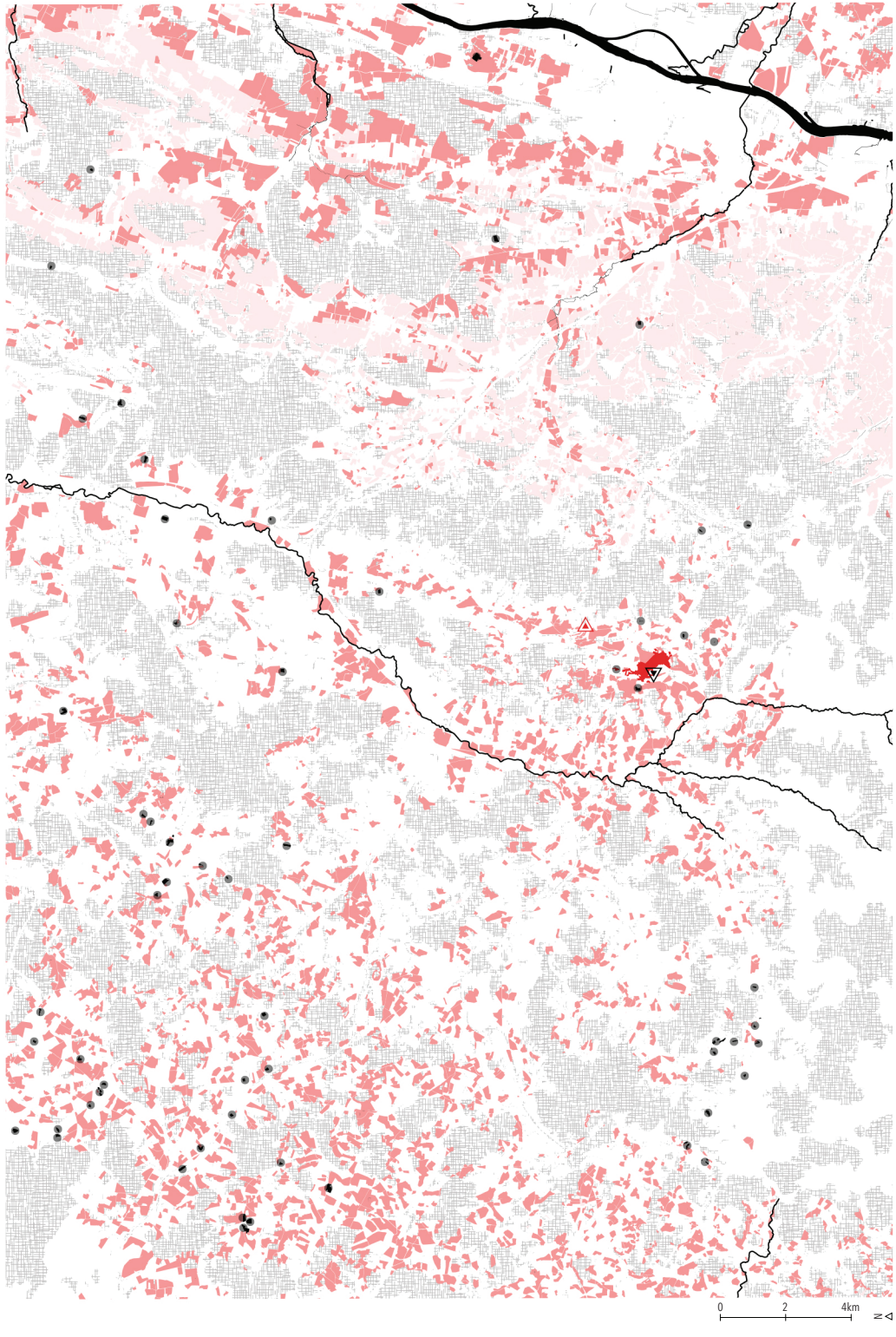


Ressources

De multiples exploitations agricoles se situent aux alentours du bourg. Certaines proposent leurs produits en vente directe. Dans le bourg, on trouve par exemple deux apiculteurs, une ferme sous certification agriculture biologique assurée, ainsi qu'une production laitière familiale.

Concernant les ressources énergétiques, une chaudière bois a été inaugurée à Tramayes en 2006. Elle assure une puissance de 1,2 MW et peut chauffer l'hôpital local et l'ensemble des bâtiments communaux comme la maison de santé, la salle des fêtes, l'école, la mairie, les ateliers municipaux ou encore les vestiaires de la salle omnisports. Huit logements de particuliers se sont raccordés en 2012, et le réseau de chaleur a permis d'alimenter toutes les constructions neuves sur la commune. L'approvisionnement est assuré par l'élimination des déchets de deux entreprises du bois, une scierie et une entreprise de charpente bois, situées à moins de 6 km de la chaufferie.[1]

[1] Fréderic Douart, 'Le Réseau de Chaleur Au Bois de Tramayes, Un Modèle de Réussite – Magazine et portail francophone des bioénergies', 2019 <https://www.bioenergie-promotion.fr/59074/le-reseau-de-chaleur-au-bois-de-tramayes-un-modele-de-reussite/>.



Le bourg est à la fois un « grand village » à proximité immédiate des vastes parcelles agricoles et une « petite ville » en raison de son nombre conséquent d'équipements et de services. Il se distingue en cela des autres établissements humains. Les typologies de ses composants, à savoir les jardins et les foyers, influencent son organisation et l'autonomie des habitants.

3.1 Le jardin

Les morphologies urbaines et architecturales des centres-bourgs possèdent des atouts indéniables. En effet, ils proposent des espaces variés et qualitatifs, un épanouissement du piéton et une proximité des commerces et équipements.[1] Pourtant, les nouvelles constructions consistent encore bien souvent en une expansion d'un tissu pavillonnaire distante du centre-bourg, dans des lotissements ou le long de routes. S'éloigner du tissu historique semble être la marche à suivre pour s'établir dans une maison individuelle, encore très attractive dans l'opinion commune. Cependant, d'autres critères de choix entrent en compte pour un logement : la présence d'un jardin serait beaucoup plus déterminante[2].

Autonomie vivrière

Un telle popularité du jardin s'explique notamment part le fait qu'il constitue une pièce de jeux, un espace de bricolage, un salon d'été ou encore un potager[3].

[1] Mathias Rollot, Florian Guérant, Céline Andréault, Repenser l'habitat: des alternatives, des propositions, 2018. p165

[2] Delphine Costedoat, Olivier Namias, et Laure Perrault, 'Voisins-Voisines, Nouvelles Formes d'habitat Individuel En France' (Le Moniteur, 2006).

[3] Sabine Lepère, 'De La Maison Individuelle Au Logement Collectif: Le Jardin Privé Peut-Il Permettre de Concilier Les Aspirations Des Ménages Avec Les Préoccupations Actuelles de Densités Urbaines ?' (Mémoire d'initiation à la recherche ENSAN, 2018). p46

La possibilité de cultiver une parcelle de terre est l'une des seules fonctions qui se rapportent exclusivement au jardin car les autres peuvent aisément être assurées par une terrasse, comme la possibilité de manger à l'extérieur ou de constituer une pièce en plus. D'après l'ingénieur français Frédéric Le Play, père fondateur de l'idéologie pavillonnaire, le rôle du jardin est d'améliorer l'ordinaire des familles grâce aux récoltes du potager[4]. Le « retour à la terre » à travers l'exode de citadins en zone rurale est porté par un désir d'autonomie individuelle et du « faire soi-même »[5] : le jardin en devient le symbole.

Organisation

Le désir de la population de posséder un jardin privé est à prendre en compte dans les organisations typologiques le concernant. En observant l'architecture vernaculaire, il n'est pas rare de relever un grand nombre de jardins individuels mitoyens, dans la prolongation des maisons contiguës ou légèrement en retrait par rapport au tissu bâti et accessibles par un chemin commun. Bien qu'organisés autrement qu'en périmètre de maison pavillonnaire, les jardins restent privés et les propriétaires en ont le plein usage. Cependant, par leur regroupement, les jardins acquièrent un statut social en constituant un lieu de partage, d'entraide et d'échange entre voisins. La limite entre privacité et partage peut toutefois s'ajuster au choix du propriétaire, selon son aménagement grâce à des éléments obstruant tout vis-à-vis, construits ou végétaux. Ainsi, dans le jardin réside peut-être la clé d'une transition douce du pavillonnaire à de petits logements collectifs en milieu rural. En effet, l'adjonction d'espaces extérieurs privatifs, dont l'organisation donne lieu à plus de contiguïté du bâti et à la possibilité de négocier son rapport aux autres, pourrait permettre de concilier densité et qualité de vie[6].

[4] Lepère. p10

[5] Valentin Bourdon, 'Les Formes Architecturales Du Commun' (Thèse EPFL, 2020). p421

[6] Lepère. p27

3.2 Le foyer

Signifiant étymologiquement l'âtre de la cheminée, le foyer consiste en un lieu habité, propice au sentiment d'être chez-soi. Pour les familles s'établissant en milieu rural, préserver un foyer pour chacune – aussi diverse soit elle - et chaque membre qui la compose est nécessaire. En effet, Gaston Bachelard, philosophe français des sciences, de la poésie, de l'éducation et du temps, explicite les bienfaits de la maison par ces mots : « la maison abrite la rêverie, la maison protège le rêveur, la maison nous permet de rêver en paix »[7]. Toutefois, en reprenant le constat de l'économiste autrichien Fred Hirsch, exposant que le jour où tout le monde possède une maison dans la forêt, la forêt n'existe plus, Magnaghi fait une analogie avec les « maisons de campagne »[8] : une multiplication de maisons individuelles dispersées sur le territoire s'effectue au détriment des terres et paysages agricoles. Il devient alors primordial de maintenir une logique de densification du logement dans les milieux ruraux, tout en préservant une qualité du foyer.

Espaces communs

La recherche d'autonomie des populations s'installant dans des territoires ruraux peut s'envisager dans un scénario de *coopération*, mettant en évidence les possibilités spatiales de mises en partage au sein d'un voisinage organisé[9]. Les bourgs se prêtent avantageusement à la mise en place d'espaces partagés grâce à leur échelle. En effet, suffisamment d'habitants y résident pour qu'ils soient correctement équipés, sans pour autant nuire à l'interconnaissance de la population. Des espaces partagés existent dans les constructions vernaculaires des bourgs. Parmi eux, les cours communes à plusieurs habitations de centre-bourg

[7] Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace* (Paris: Puf, 2005). p37

[8] Alberto Magnaghi, *Le projet local* (Sprimont, Belgique: P. Mardaga, 2003). p91

[9] Bourdon. p422

desservent des entrées individuelles et contiennent aujourd'hui des espaces de stationnement ou encore de bricolage. Les puits, fontaines et lavoirs constituaient eux aussi des espaces communs au bourg. De manière générale, ces espaces peuvent être clos, ouverts, abrités, indépendants ou reliés à une autre entité. Il s'agira aussi bien d'ateliers, de buanderies ou de salles de jeux que de cours ou de jardins. Il revient aux habitants de s'organiser pour prendre eux-mêmes en charge la production et la gestion de ces espaces communs[10]. Ainsi, les espaces collectifs mis en place invitent à plus de partage sans que celui-ci soit contraint. Ils doivent favoriser la densité dans des typologies de logements sans que celle-ci soit synonyme de promiscuité. L'autonomie des ménages et une relative mise à distance du voisinage doivent être préservées pour répondre au désir d'un juste équilibre entre intimité et vivre ensemble de la population[11].

Un lieu à soi

La mise en partage d'espaces communs permet à des familles, des retraités, des célibataires, des couples avec ou sans enfant, de cohabiter tout en conservant un espace qui leur est personnel, dans lequel ils peuvent vivre selon leur propre rythme. L'équilibre entre rythme individuel et collectif a défini le concept d'*idiorrythmie*[12], décrit par le philosophe français Roland Barthes. Appartenant au vocabulaire religieux, ce terme désigne une organisation monacale particulière, où chacun peut organiser son temps comme il le souhaite, notamment grâce à la mise en commun de certaines fonctionnalités. L'harmonie entre individuel et collectif s'applique à l'intérieur même de l'entité familiale pour garantir l'autonomie de chacun de ses membres. Les unités isolées ne sont pas strictement

[10] Bourdon. p36, citant Marc Angélil.

[11] Guénaëlle Gault et Laurence Bedeau, 'Contacts TNS Sofres : Département Stratégies d'Opinion / Société', 12. p7

[12] Roland Barthes et Claude Coste, *Comment Vivre Ensemble: Simulations Romanesques de Quelques Espaces Quotidiens: Notes de Cours et de Séminaires Au Collège de France*, 1976-1977, Traces Écrites (Paris: Seuil : IMEC, 2002). p64

associées au célibat ; elles peuvent au contraire loger une mixité importante voire même désirée de structures familiales[13]. La journaliste et essayiste suisse Mona Chollet, dans sa réflexion sur le *Chez soi*, cite l'anthropologue et l'architecte américain Christopher Alexander au sujet de la nécessité de garantir une intimité suffisante à chacune des entités emboîtées dans un habitat collectif :

Il faut à chaque unité familiale, à chaque personne, à chaque couple, un royaume privé, presque un foyer à part entière, qui réponde à son besoin d'un territoire propre.[14]

Si la *chambre à soi*[15] a été érigée comme un élément indispensable à l'émancipation féminine par l'écrivaine Virginia Woolf dans les années 30, elle conserve encore aujourd'hui une importance capitale. Elle constitue un espace de solitude choisie qui, grâce à la mutualisation d'autres, permet à chaque entité d'y être autonome.

[13] Bourdon. p184

[14] Mona Chollet, *Chez soi: une odyssée de l'espace domestique* (Paris: Zones : La Découverte, 2015). p243

[15] Virginia Woolf, *A Room of One's Own*, Great Ideas, 18, Nachdr. (London: Penguin, 2004).

Photographies II

1 Route de Pierreclos

2 Petite Charrière du Bourg

3 Cour intérieure

4 Place du Champ de Foire

5 Place du marché

6 Chaufferie

7 Bassins

8 Rue Neuve

9 Valouzin

10 Toits du centre-bourg

11 Zone pavillonnaire

Documents personnels.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

Cadrage

La structure du bourg de Tramayes est rayonnante sur un anneau[1] : les constructions se répartissent en bordure des branches formées par les routes. Son centre historique s'est ainsi construit à la croisée de chemins, le long desquels se sont développés depuis les années 70 des lotissements pavillonnaires. D'environ 1000 habitants, la population du bourg augmente depuis quelques décennies, passant de 849 en 1968 à 1056 en 2017. Dans cette même période, l'ensemble de logements a presque doublé ; il y en avait 378 en 1968 et 640 aujourd'hui. 17% de la population sont des enfants (de 0 à 14 ans), 10% des adolescents et jeunes adultes (15 à 29 ans), 15% d'adultes entre 30 et 44 ans, 18% entre 45 et 59, 21% de 60 à 74 et 19% de 75 ans ou plus. Au total, 68% sont actifs et 5% sont au chômage, 12% sont retraités, 9% sont étudiants ou stagiaires et les 6% restant sont inactifs.[2]

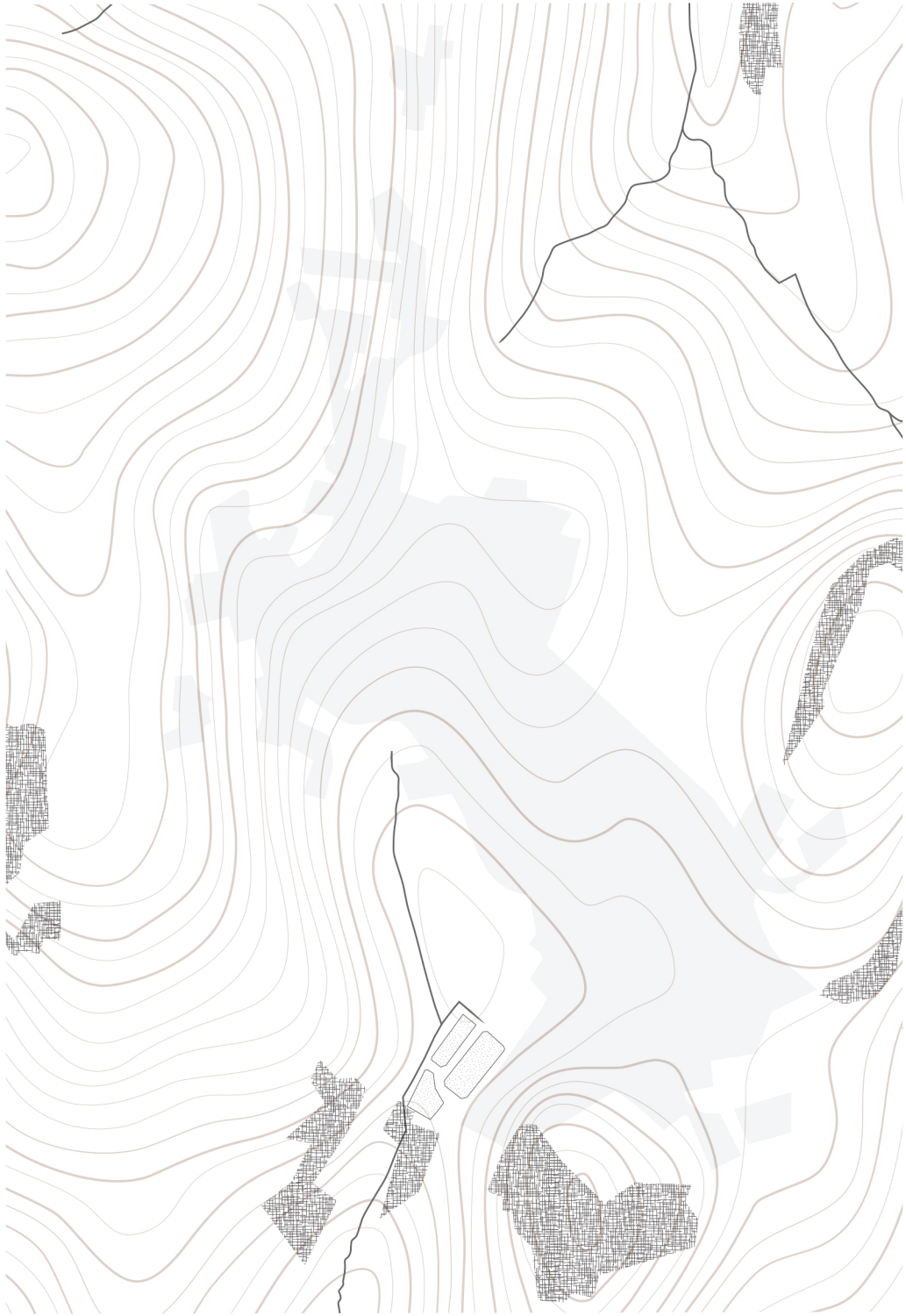
[1] Daniel Glauser, 'Forme des territoires communaux et structure du bâti dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel', *In Situ. Revue des patrimoines*, 7, 2006 <https://doi.org/10.4000/insitu.2608>

[2] 'Dossier Complet – Commune de Tramayes (71545) | Insee' <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545>.



Hydrographie et topographie

Le bourg se situe en haut d'un col séparant la vallée du Valouzin et celle de la Grosne. Sa position en hauteur de vallée lui offre des vues jusqu'à des horizons lointains. Le ruisseau du Valouzin s'écoule au nord, avant de se jeter dans la Grosne, à une dizaine de kilomètres plus loin. Au sud, un petit affluent de la Grosne orientale longe les bassins de traitement et d'évacuation des eaux usées à ciel ouvert.



Histoire

D'après la préface du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, il existait à Tramayes, au lieu-dit « la Rolle », au IV^{ème} siècle, un château qui servait de rendez-vous de chasse aux rois de Provence et de Bourgogne. Le nom de Tramayes viendrait d'une route romaine ou d'un chemin de traverse, Tramaculum, qui passait à travers les monts et raccourcissait la voie de Lyon à Autun. Il en reste quelques traces à Germolles et à Tramayes. Il est certain que Tramayes est un très vieux passage et qu'il existait une piste préhistorique avant les Gallo-Romains.

La seigneurie de Tramayes fut constituée en 1380, lui conférant une organisation sociale et territoriale unie. Le château fut construit en 1598. L'église fut refaite en 1846 ; seul subsiste le clocher au style roman dont la construction remonte au XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle.

La carte d'État-Major, dont plusieurs versions ont été réalisées entre 1820 et 1866, montre ici le bourg de Tramayes, alors peuplé d'environ 2000 habitants. La démographie fut la plus élevée en 1851 avec 2630 tramayons[1].

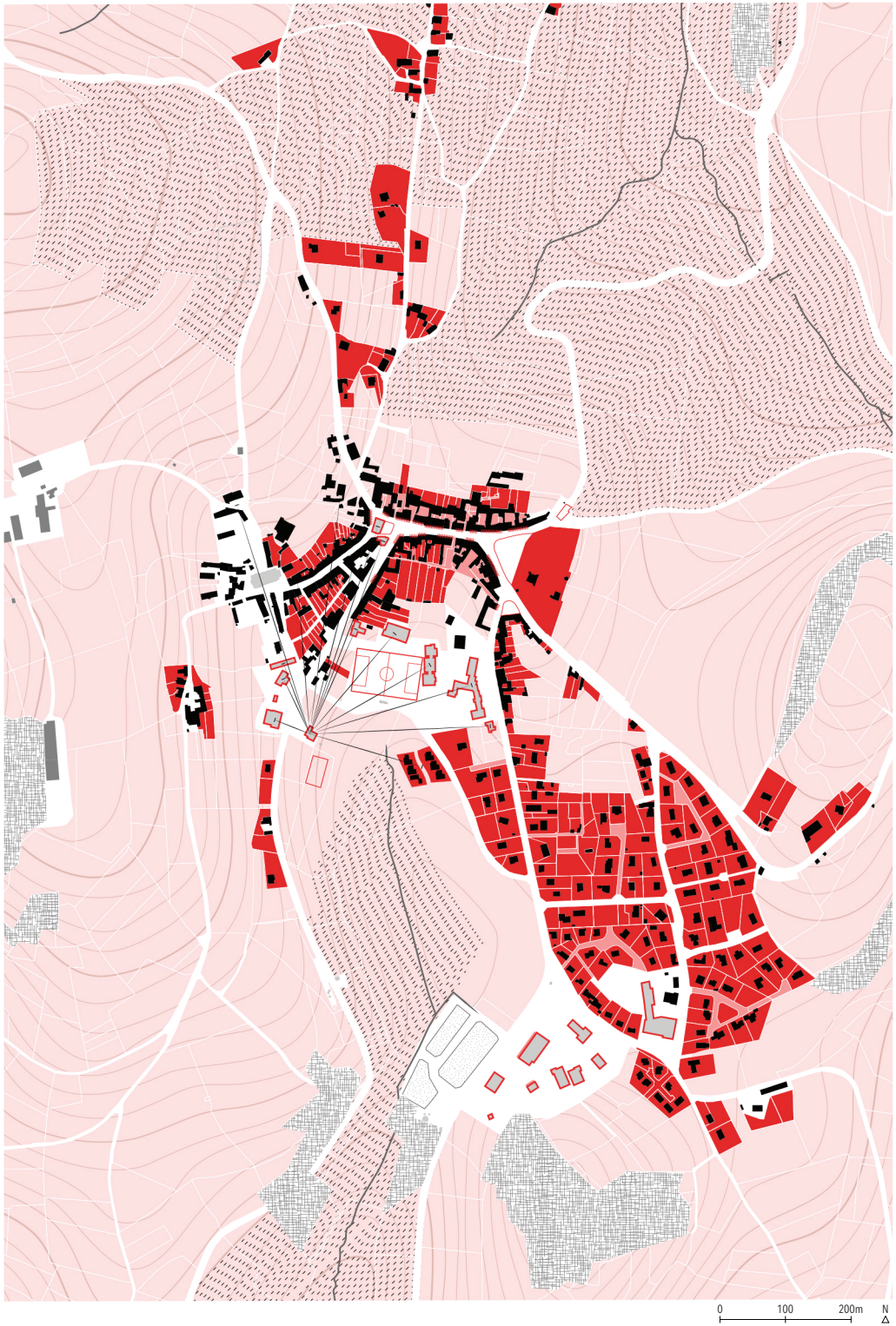
[1] 'Dossier Complet – Commune de Tramayes (71545) | Insee' <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545>.



Les autonomies d'un bourg

Le bourg de Tramayes s'illustre par sa proximité avec les ressources agricoles et les vastes surfaces cultivables disponibles. Il possède une offre élevée en équipements et services : terrains de foot et salle omnisports, hôpital local et maison de santé, écoles maternelle et primaire, bibliothèque, salle d'exposition, poste et salle des fêtes. Il comporte également divers commerces - supérette, primeur, épicerie, boulangerie, coiffeur, restaurants, bars - et privilégie ainsi les déplacements piétons. La chaufferie bois inaugurée en 2006, utilisant le bois des forêts d'alentour, permet l'alimentation en énergie thermique de beaucoup de ces établissements, ainsi que des logements privés. Les caractéristiques du bâti (« plein ») diffèrent au sein de la commune : il est dense et contigu dans le centre-bourg et diffus et espacé dans les zones pavillonnaires et hameaux. Il en va de même des espaces ouverts (« vide ») : les jardins sont parfois périphériques de maisons individuelles ou alors regroupés dans le prolongement du bâti et les dessertes communes à plusieurs logements consistent en des cours intérieures ou des impasses.





Conclusion

Les bourgs, véritables fragments urbains d'un tissu rural, revêtent une importance capitale dans le territoire. Leur statut les érige à la fois comme un grand village cerné de terres de cultures agricoles et une petite ville dotée d'équipements, de commerces et de services. Ils acquièrent de multiples formes d'autonomies grâce à un équilibre de relations entre le milieu naturel et humain. Établis à des endroits stratégiques du territoire, les bourgs sont encore très enclins à dialoguer avec lui et à bénéficier des ressources locales qu'il peut leur offrir. Aussi, ils tendent à s'affirmer en se gérant davantage politiquement et administrativement grâce aux intercommunalités. De manière générale, une association vertueuse avec d'autres établissements humains et le système agro-forestier d'alentour les complète et les renforce. Des bénéfices réciproques et des synergies locales participent au gain d'autonomie des territoires et des entités qui le composent. Dans les bourgs, la population est essentielle pour maintenir leur équilibre et assurer leur pérennité. Le modèle du pavillon sur une parcelle individuelle, tel qu'il est encore proposé actuellement, repousse les nouveaux arrivants loin des centres et empiète sur des terrains potentiellement fertiles et productifs. De plus, il perturbe le réseau territorial en affaiblissant les liaisons entre chaque élément. En effet, la construction de maisons sur des parcelles individuelles participe à l'artificialisation des sols et éloigne les populations des sources de productions locales, les rendant clients de grosses structures comme les hypermarchés. En outre, l'éloignement des services du quotidien engendre une utilisation massive et systématique de la voiture. Même si le modèle isolé de l'habitat pavillonnaire présente des atouts valorisant l'autonomie individuelle, notamment par le potentiel vivrier d'un jardin, il est essentiel de raisonner de manière collective, tout en conférant un foyer qualitatif aux habitants.

Le rôle de l'architecte est donc de tirer parti des raisons incitant la population à s'établir dans le modèle d'habitat pavillonnaire et de proposer des alternatives typologiques. Pour composer avec l'existant, les expérimentations BIMBY pour

« Build In My BackYard » sont menées depuis 2013 et consistent à évaluer la possibilité d'intensifier les tissus pavillonnaires à l'initiative des habitants.[1] La réhabilitation de maisons en centre-bourg est également encouragée grâce aux aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). En prenant en considération le désir d'accession à la propriété, d'appropriation des espaces intimes et d'une connexion directe avec la nature, il est avant tout question de redessiner une forme urbaine, qui ne résulte pas d'initiatives individuelles isolées mais d'un intérêt collectif partagé. L'emploi de techniques constructives frugales et de matériaux locaux permettrait une redéfinition de ces nouvelles campagnes contemporaines. Ces modèles d'habitation issus d'une réflexion rurale pourraient bien à leur tour avoir une influence sur des constructions urbaines, concernant la matérialité ou le rapport avec l'espace collectif et public.

Enfin, la densification des centres-bourgs semble de prime abord avoir un coût financier plus important pour la commune qu'un étalement en lotissement géré par des promoteurs. Pourtant, sur le long terme, le bourg réalise un véritable investissement, lui apportant un bénéfice social de revitalisation des commerces et de l'activité de son centre, tout en remplissant une mission pour le bien commun de la collectivité.[2]

[1] Rollot, Guérant, et Andréault. p170

[2] Rollot, Guérant, et Andréault. p132

Littérature:

1925, Le Corbusier, *Almanach d'architecture Moderne*, L'Esprit Nouveau, Crès (Paris)

1929, Woolf, Virginia, *A Room of One's Own*, Great Ideas, 18, Nachdr. (London: Penguin, 2004).

1932, Roupnel, Gaston, *Histoire de La Campagne Française*, (Éditions Bernard Grasset, Paris)

1957, Bachelard, Gaston, *La poétique de l'espace* (Paris: Puf, 2005)

1972, Howard, Albert, *The Soil and Health: A Study of Organic Agriculture*, 1st Schocken paperback ed. (New York: Schocken Books)

1976-1977, Barthes, Roland, et Claude Coste, *Comment Vivre Ensemble: Simulations Romanesques de Quelques Espaces Quotidiens: Notes de Cours et de Séminaires Au Collège de France*, Traces Écrites (Paris: Seuil : IMEC, 2002)

1978, Mollison, B. C., et David Holmgren, *Permaculture 1: A Perennial Agricultural System for Human Settlements*, A Corgi Book (Melbourne: Transworld Publishers)

2001, Corboz, André, et Sébastien Marot, Le Territoire comme palimpseste et autres essais, Collection Tranches de Villes (Besançon : Éditions de l'Imprimeur)

2003, Magnaghi, Alberto, *Le projet local* (Sprimont, Belgique: P. Mardaga)

2006, Costedoat Delphine, Namias Olivier, et Perrault Laure, 'Voisins-Voisines, Nouvelles Formes d'habitat Individuel En France' (Le Moniteur)

2009, Merlin, Pierre, *L'exode Urbain*, Les Études de La Documentation (La Documentation Française)

2010, Marot, Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture* (Éditions de la Villette, Collection Penser l'Espace, Paris)

2010, Guillot, Xavier, et Martin Chénot, *Espace rural & projet spatial* (Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne)

2011, Charmes, Éric, *La Ville Émiettée: Essai Sur La Clubbisation de La Vie Urbaine*, La Ville En Débat (Paris: Presses universitaires de France)

2014, Magnaghi, Alberto, *La biorégion urbaine: petit traité sur le territoire bien commun* (Paris: Eterotopia)

2014, Lopez, Fanny, *Le rêve d'une déconnexion, de la maison autonome à la cité auto-énergétique* (Genève: MētisPresses)

2015, Chollet, Mona, *Chez soi: une odyssée de l'espace domestique* (Paris: Zones : La Découverte)

2015, Paquot, Thierry, Lewis Mumford : pour une juste plénitude (Neuvy-en-Champagne : le Passager clandestin)

2015, Chamodot, Mathilde, et Nicolas Dubus, 'Un habitat désirable pour un territoire rural attractif? Recherche par le projet', 4èmes Rencontres Scientifiques Internationales de la Cité des Territoires «Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale» (Grenoble)

2015, Bonnet, Frédéric, 'Aménager Les Territoires Ruraux et Périurbains' (Mission confiée par Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité)

2016, Calame, Matthieu, et Catherine Darrot, *Comprendre l'agroécologie: origines, principes et politiques* (Paris: Éditions Charles Léopold Mayer)

2017, Brès Antoine, Beaucire Francis, et Mariolle Béatrice, *Territoire frugal: la France des campagnes à l'heure des métropoles* (Genève: MētisPressess)

2018, Rollot, Matthias, et Emmanuel Constant, *Les Territoires Du Vivant: Un Manifeste Biorégionaliste* (Paris: Éditions François Bourin)

2018, Rollot, Mathias, Florian Guérant, et Céline Andréault, *Repenser l'habitat: des alternatives, des propositions*. (Éditions Libre & Solidaire, Autonomia)

2019, Lopez, Fanny, *L'ordre électrique: infrastructures énergétiques et territoires* (Genève: MētisPresses)

2020, Bourdon, Valentin, 'Les Formes Architecturales Du Commun' (Thèse EPFL)

2020, Paquot, Thierry, *Mesure et Démesure Des Villes* (Paris: CNRS éditions)

Mémoires:

2018, Lepère, Sabine, 'De La Maison Individuelle Au Logement Collectif: Le Jardin Privé Peut-Il Permettre de Concilier Les Aspirations Des Ménages Avec Les Préoccupations Actuelles de Densités Urbaines ?' (Mémoire d'initiation à la recherche ENSAN)

2019, Legrand, Capucine, 'Le Superflu et le Nécessaire, vers une frugalité somptueuse en architecture' (Enoncé théorique de master EPFL)

2020, Mottier, Raphaël, 'Pour une Ruralisation, vers des villages résilients' (Enoncé théorique de master EPFL)

2020, Soleilhac, Violette, 'Acheter, Construire, Rénover, une maison individuelle en territoire altiligérien.' (Mémoire de master ENSACF)

2020, Soleilhac, Violette, Perspectives 2050, À quoi pourrait ressembler l'habitat rural de demain ? (Approfondissement - S10 ENSACF)

Articles:

1983, Frampton, Kenneth, 'Towards a Critical Regionalism: Six Points for an Architecture of Resistance'

2006, Glauser, Daniel, 'Forme des territoires communaux et structure du bâti dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel', *In Situ. Revue des patrimoines*, 7, 2006 <https://doi.org/10.4000/insitu.2608>

2007, Gault, Guénaëlle, et Laurence Bedeau, 'Contacts TNS Sofres : Département Stratégies d'Opinion / Société', 12

2012, Roullaud, Élise, 'L'élargissement du front de la contestation de la PAC', Terrains travaux, n° 20.1, 53–68

2019, Douart, Fréderic, 'Le Réseau de Chaleur Au Bois de Tramayes, Un Modèle de Réussite – Magazine et portail francophone des bioénergies' <https://www.bioenergie-promotion.fr/59074/le-reseau-de-chaleur-au-bois-de-tramayes-un-modele-de-reussite/>

2020, Talandier, Magali 'L'exode urbain a commencé', *Transitions & Energies*. <https://www.transitionsenergies.com/exode-urbain/>.

2020, Bréville, Benoît 'La revanche des campagnes', *Le Monde diplomatique*, 5.

2020, Gaillard, Clément 'L'approche Énergétique de l'architecture Vernaculaire : Genèse et Développement' <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/7372>.

Séminaires:

2015, Avenir Radieux, 'Actes du séminaire d'architecture 01' (Pesmes)

2016, Avenir Radieux, 'Actes du séminaire d'architecture 02' (Pesmes)

2017, Avenir Radieux, 'Actes du séminaire d'architecture 03' (Pesmes)

2018, Avenir Radieux, 'Actes du séminaire d'architecture 04' (Pesmes)

2019, Avenir Radieux, 'Actes du séminaire d'architecture 05' (Pesmes)

Reportages:

2014, Springbett, D., 'Maps With Teeth' (from the Series Ways We Live) <https://vimeo.com/97847756>

2015, Dion, Cyril, 'Demain', Documentaire.

2020, Public Sénat, 'Le rêve pavillonnaire' Documentaire. <https://www.dailymotion.com/video/x7xmf2q>.

Données:

'Portrait Des Vallées Du Clunisois - Atlas Des Paysages de Saône-et-Loire' <http://www.atlas-paysages.saone-et-loire.developpement-durable.gouv.fr/portrait-des-vallees-du-clunisois-a57.html>.

'Dossier Complet — Commune de Tramayes (71545) | Insee' <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-71545>.

Illustrations:

1 à 8:
Sangouard, Robert, 'Galerie de Cartes Postales de Tramayes (Saône-et-Loire)' Voyageur de Mémoire en pays Haut-Beaujolais et Haut-Clunysois <http://r.sangouard.free.fr/pagesTramayes/TramayesCartes.php>

Carte de l'État-Major 1820-1866 de Tramayes:
<https://remonterletemps.ign.fr>

Toute ma gratitude va à la professeure Elena Cogato Lanza pour sa confiance et la qualité de son suivi, à Capucine Legrand et à Mathilde Loiseau pour leurs conseils bibliographiques et cartographiques, à Michel Maya qui œuvre depuis cinq mandats au bien-être de son bourg et à mon amie Blerta pour ses précieuses relectures et son soutien infaillible.

Police de caractère: Avenir Next Condensed. Lausanne, janvier 2021.

2021, Eva Raffin. Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY https://creativecommons.org/licenses/by/4.0)
Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.